



Le code de la sécurité intérieure et plus particulièrement le code général des collectivités territoriales (art.R1424-17) prévoient que le **dispositif** des délibérations du conseil d'administration du SDIS 64 ainsi que les **actes** du président, qui ont un caractère **réglementaire**, doivent être **publiés** dans un recueil des actes administratifs pour être **exécutoires**.




**Le texte intégral des décisions, délibérations, procès-verbaux du conseil d'administration, peuvent être consultés à la Direction départementale des Services d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, 33 avenue du Général Leclerc à PAU.**




Directeur de la publication : **André ARRIBES**

**SDIS 64**

 BP 1622 – 64016 PAU Cedex

 05 64 64 00 01

 05 59 80 22 41

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SERVICE  
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
N° 106 – Mai / Juin 2023**

**SOMMAIRE**

**1 - Délibérations du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques et de son Bureau**

N° délibération	Libellé	Page
	<b>BUREAU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS Séance du 15 mai 2023</b>	
N°2023/55	Convention de financement pour la construction du centre d'incendie et de secours à Arzacq entre le Département des Pyrénées-Atlantiques et le SDIS64 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	1
N°2023/56	Convention de financement entre le SDIS64 et la Communauté de communes des Luys en Béarn portant sur l'opération de construction d'un centre d'incendie et de secours à Arzacq – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	2
N°2023/57	Convention de financement entre le SDIS64 et la commune de Lauret portant sur l'opération de construction d'un centre d'incendie et de secours à Arzacq – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	3
N°2023/58	Convention de financement entre le SDIS64 et la commune de Philondex portant sur l'opération de construction d'un centre d'incendie et de secours à Arzacq – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	4
N°2023/59	Réforme de matériel roulant – Indemnisation par l'assurance flotte automobile <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	5
N°2023/60	Vente de matériels roulants <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	7
N°2023/61	Vente aux enchères de matériels roulants <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	9
N°2023/62	Convention portant sur l'équipe départementale de soutien et d'entraide des anciens – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	11

N° délibération	Libellé	Page
N°2023/63	Convention d'utilisation à titre onéreux de la structure artificielle d'escalade (SAE) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	12
N°2023/64	Convention d'occupation temporaire de locaux scolaires, à titre onéreux, du Lycée des métiers à Orthez – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	13
N°2023/65	Convention de mise à disposition d'un officier de sapeurs-pompiers professionnels <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	14
N°2023/66	Convention portant sur les modalités financières de la présidence des jurys « Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes » (SSIAP) – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	16
N°2023/67	Convention d'occupation, à titre gracieux, d'une partie de l'immeuble Météo France, sur le site de l'Aéroport de Pau Uzein, par le SDIS64 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	17
N°2023/68	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un ouvrage situé à Saint-Pierre d'Irube en vue de l'implantation d'un relais de communication électronique – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	18
N°2023/69	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un ouvrage situé à Urrugne en vue de l'implantation d'un relais de communication électronique – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 16/05/2023)</i>	19
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS Séance du 25 mai 2023</b>		
N°2023/70	Mise en œuvre des pactes capacitaires en 2023 <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 26/05/2023)</i>	20
N°2023/71	Modification des autorisations de programme et des crédits de paiement rattachés <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 26/05/2023)</i>	21
N°2023/72	Décision modificative n°1 de l'exercice 2023 <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 26/05/2023)</i>	23

N° délibération	Libellé	Page
N°2023/73	Candidature du SDIS64 en tant que chef de file du programme POCTEFA 2021-2027 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 25/05/2023)</i>	25
N°2023/74	Candidature du SDIS64 en tant que partenaire du programme SUDOE – Première phase – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 25/05/2023)</i>	27
	<b>BUREAU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS</b> <b>Séance du 19 juin 2023</b>	
N°2023/75	Don de matériels réformés <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	29
N°2023/76	Délibération autorisant à défendre devant la Cour d'Appel de Pau <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	31
N°2023/77	Délibération autorisant à défendre devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	32
N°2023/78	Convention de mise à disposition de locaux, à titre gracieux, par le Lycée professionnel Le Guichot à Bayonne dans le cadre des Fêtes de Bayonne 2023 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	33
N°2023/79	Convention de mise à disposition d'installations, à titre gracieux, par l'Aviron Bayonnais Club Omnisports dans le cadre des Fêtes de Bayonne 2023 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	34
N°2023/80	Convention de mise à disposition d'un ponton, à titre gracieux, par Monsieur Carew, dans le cadre des Fêtes de Bayonne 2023 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	35
N°2023/81	Convention quadripartite d'évacuation des victimes dans le prolongement des dispositifs prévisionnels de secours – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	36
N°2023/82	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des moyens du SDIS64 au profit du Département des Pyrénées-Atlantiques – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	38

N° délibération	Libellé	Page
N°2023/83	Suppression et création de postes <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	39
N°2023/84	Recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au CIS Milieu Périlleux Montagne <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 20/06/2023)</i>	42
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS Séance du 27 juin 2023</b>		
N°2023/85	Modification de l'organigramme <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	43
N°2023/86	Création d'emplois permanents à temps complet <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 30/06/2023)</i>	46
N°2023/87	Actualisation du tableau des emplois <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	48
N°2023/88	Dispositif de permanence dans les centres d'intervention des stations d'altitude en période hivernale <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	107
N°2023/89	Mise en place du dispositif d'apprentissage <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	111
<b>BUREAU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS Séance du 27 juin 2023</b>		
N°2023/90	Procédure d'attribution du marché de fourniture de pneumatiques et prestations associées – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	112
N°2023/91	Requête en référé expertise introduite devant le Tribunal Administratif de Pau contre le SDIS64 – Autorisation à défendre <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	113
N°2023/92	Suppression et création de postes <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	114
N°2023/93	Convention de partenariat entre le SDIS64 et le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	116

<b>N° délibération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Page</b>
N°2023/94	Convention de partenariat à titre gracieux entre le SDIS64 et la société VORTEX.IO – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	117
N°2023/95	Convention quadripartite d'évacuation des victimes dans le prolongement des dispositifs prévisionnels de secours – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	118
N°2023/96	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des locaux du Lycée agricole Saint-Christophe à Saint-Pée-sur-Nivelle – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	120
N°2023/97	Convention multipartite poste de secours médicalisé principal avancé et postes de secours médicalisés secondaires avancés pour les Fêtes de Bayonne 2023 – Protocole de fonctionnement – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	121
N°2023/98	Convention de mise à disposition à titre gracieux d'un logement situé au Centre d'accueil de l'Autoport à Hendaye – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 28/06/2023)</i>	122

## 2 - Autres actes réglementaires du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

<b>Référence</b>	<b>Libellé</b>	<b>Page</b>
<b>GOPS</b> N° 2023.05/1176	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à piloter des drones du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques (additif n°1 à l'arrêté n°2022-12/4758 du 22 décembre 2022)	123
<b>GOPS</b> N° 2023.05/1217	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine feux de forêts du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques (additif n°1 à l'arrêté n°2022-12/4886 du 30 décembre 2022)	125
<b>GOPS</b> N° 2023.05/1319	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des nautoniers du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques (additif n°1 à l'arrêté n°2022-12/4814 du 22 décembre 2022)	127

<b>GOPS</b> <b>N° 2023.05/1320</b>	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine de la prévention du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques (additif n°4 à l'arrêté n°2022-12/4894 du 30 décembre 2022)	129
<b>GOPS</b> <b>N° 2023.05/1328</b>	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs déblayeurs du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques (additif n°1 à l'arrêté n°2022-12/4813 du 22 décembre 2022)	130
<b>GOPS</b> <b>N° 2023.06/1523</b>	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs aquatiques du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques (additif n°4 à l'arrêté n°2022-12/4829 du 22 décembre 2022)	132
<b>GRHF</b> <b>N° 2023.1298</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques établissant le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2023	134
<b>GRHF</b> <b>N° 2023.1299</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques établissant le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2023	135
<b>GRHF</b> <b>N° 2023.1300</b>	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques et du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques établissant le tableau d'avancement au grade de lieutenant hors classe de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2023	136
<b>SDST</b> <b>N° 2023-15</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant habilitation à prononcer l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	137
<b>SERH</b> <b>N° 2023/24DEL</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à M. Jean-Claude ERRANDONEA, chef du centre d'incendie et de secours de Saint-Pée-sur-Nivelle	139
<b>SERH</b> <b>N° 2023/25DEL</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à M. Rémy BOURDETS-PEES, chef du centre d'incendie et de secours de Lasseube	141





<b>SERH N° 2023/26DEL</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à M. Sébastien DUCOFFE, chef du centre d'incendie et de secours de Salies de Béarn	143
<b>SERH N° 2023/27DEL</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à M. Frédéric TRANCHE, chef du centre d'incendie et de secours de Saint-Jean-de-Luz	145
<b>SERH N° 2023/28DEL</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à M. Mathieu OLIVIER, chef du centre d'incendie et de secours de Lembeye	147
<b>SERH N° 2023/29DEL</b>	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à M. David FOUNEAU par intérim, chef du centre d'incendie et de secours de Gourette	149



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 15 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA  
CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS À ARZACQ  
ENTRE LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LE SDIS64  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du conseil d'administration n°2015-28 du 11 février 2015 portant sur la participation financière du Département des Pyrénées-Atlantiques au financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération du conseil d'administration n°2016-31 du 17 mars 2016 portant sur la participation financière du Département des Pyrénées-Atlantiques au financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération du conseil d'administration du SDIS64 n° 2023-29 du 21 mars 2023 portant sur la création de l'autorisation de programme et crédits de paiement relative à l'opération de construction d'un centre d'incendie et de secours à Arzacq ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure la convention relative au financement de la construction du centre d'incendie et de secours d'Arzacq avec le Département des Pyrénées-Atlantiques, pour un montant de 465 000 €,
2. **AUTORISE** le président à signer la convention relative au financement de la construction du centre d'incendie et de secours d'Arzacq avec monsieur Jean-Jacques LASSERRE, Président du Département des Pyrénées-Atlantiques.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS



Délibération n° 2023 / 56



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 15 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LE  
SDIS64 ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LUYS EN BÉARN  
PORTANT SUR L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION  
D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS À ARZACQ  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2014-094 du 25 septembre 2014 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2015-27 du 11 février 2015 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2016-04 du 28 janvier 2016 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération du conseil d'administration du SDIS64 n° 2023-29 du 21 mars 2023 portant sur la création de l'autorisation de programme et crédits de paiement relative à l'opération de construction d'un centre d'incendie et de secours à Arzacq ;

**CONSIDÉRANT** le fait que la communauté de communes des Luys en Béarn, détenant dans ses statuts la compétence incendie, participe pour le compte des communes faisant partie du secteur de 1<sup>er</sup> appel du centre d'incendie et de secours d'Arzacq et membres de la communauté de communes des Luys en Béarn au financement de l'opération du centre d'incendie et de secours d'Arzacq ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

1. **DÉCIDE** de conclure la convention relative au financement de la construction du centre d'incendie et de secours d'Arzacq avec la communauté de communes des Luys en Béarn, pour un montant de 280 493,00 €.
2. **AUTORISE** le président à signer la convention relative au financement de la construction du centre d'incendie et de secours d'Arzacq avec monsieur Bernard Peyroulet, Président de la communauté de communes des Luys en Béarn.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 15 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LE  
SDIS64 ET LA COMMUNE DE LAURET PORTANT SUR L'OPÉRATION DE  
CONSTRUCTION  
D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS À ARZACQ  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2014-094 du 25 septembre 2014 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2015-27 du 11 février 2015 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2016-04 du 28 janvier 2016 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération du conseil d'administration du SDIS64 n° 2023-29 du 21 mars 2023 portant sur la création de l'autorisation de programme et crédits de paiement relative à l'opération de construction d'un centre d'incendie et de secours à Arzacq ;

**CONSIDÉRANT** le fait que la commune de Lauret faisant partie du secteur de 1<sup>er</sup> appel du centre d'incendie et de secours d'Arzacq participe au financement de l'opération du centre d'incendie et de secours d'Arzacq ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- 1. DÉCIDE** de conclure la convention relative au financement de la construction du centre d'incendie et de secours d'Arzacq avec la commune de Lauret, pour un montant de 4 147,00 €.
- 2. AUTORISE** le président à signer la convention relative au financement de la construction du centre d'incendie et de secours d'Arzacq avec monsieur Stéphane CATANIA, Maire de la commune de Lauret.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a faint horizontal line.



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 15 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LE  
SDIS64 ET LA COMMUNE DE PHILONDEX PORTANT SUR L'OPÉRATION DE  
CONSTRUCTION  
D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS À ARZACQ  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2014-094 du 25 septembre 2014 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2015-27 du 11 février 2015 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2016-04 du 28 janvier 2016 du conseil d'administration du SDIS64 portant sur le financement des constructions des centres d'incendie et de secours du SDIS64 ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération du conseil d'administration du SDIS64 n° 2023-29 du 21 mars 2023 portant sur la création de l'autorisation de programme et crédits de paiement relative à l'opération de construction d'un centre d'incendie et de secours à Arzacq ;

**CONSIDÉRANT** le fait que la commune de Philondex faisant partie du secteur de 1<sup>er</sup> appel du centre d'incendie et de secours d'Arzacq participe au financement de l'opération du centre d'incendie et de secours d'Arzacq ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

1. **DÉCIDE** de conclure la convention relative au financement de la construction du centre d'incendie et de secours d'Arzacq avec la commune de Philondex pour un montant de 9 860,00 €.
2. **AUTORISE** le président à signer la convention relative au financement de la construction du centre d'incendie et de secours d'Arzacq avec madame Céline LABAT, Maire de la commune de Philondex.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 15 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA RÉFORME DE MATÉRIEL ROULANT  
INDEMNISATION PAR L'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération du conseil d'administration n°2022/132 du 13 décembre 2022 relative à la vente de matériels immobilisés et au règlement de vente de véhicules ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** d'accepter la proposition d'indemnisation de l'assureur du contrat flotte automobile, MMA IARD ASSURANCE MUTUELLE, pour le véhicule accidenté présenté en annexe, pour un montant de 96 440,00 €, franchise de 1 000 € déduite ;
2. **AUTORISE** l'indemnisation par l'assureur du contrat flotte automobile, MMA IARD ASSURANCE MUTUELLE pour le véhicule accidenté présenté en annexe, pour un montant de 96 440,00 €, franchise de 1 000 € déduite ;
3. **AUTORISE** en conséquence la réforme du véhicule accidenté présenté en annexe.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'AA' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 064-286400023-20230515-2023\_59-DE

SLOA



Annexe à la délib 2023/59

**LISTE DU MATÉRIEL ROULANT - RÉFORME DANS LE CADRE D'UNE INDEMNISATION  
PAR L'ASSUREUR DU CONTRAT FLOTTE AUTOMOBILE, MMA IARD ASSURANCE MUTUELLE**

**Article 21561**

N° Inventaire	Désignation du bien	Matériel donné	Date d'acquisition	Valeur origine des biens vendus	Amortissements cumulés	VNC au 31/12/2023
2013000548	CHASSIS CCFM WDB405001V233880 DB674GE	CCF DB-674-GE	24/09/2013	181 082,56	101 859,00	67 906,56
2013000548B	AMENAGEMENT CUBE INOX CCFM DB674GE	EQUIPEMENT CCF DB-674-FE	02/06/2017	1 840,80	460,00	1 288,80
<b>TOTAUX</b>				<b>182 923,36</b>	<b>102 319,00</b>	<b>69 195,36</b>



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 15 mai 2023

GDAF/SFIN

## DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA VENTE DE MATÉRIELS ROULANTS

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération du conseil d'administration n°2022/132 du 13 décembre 2022 relative à la vente de matériels immobilisés et au règlement de vente de véhicules ;

**VU** la délibération n°2023/47 du 21 mars 2023 du conseil d'administration du SDIS64 relative à la vente de matériels roulants aux personnels du SDIS64 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **ABROGE** la délibération n°2023/47 du 21 mars 2023 du conseil d'administration du SDIS64 relative à la vente de matériels roulants aux personnels du SDIS64 ;
2. **DÉCIDE** de vendre les biens listés en annexe ;
3. **AUTORISE** la sortie de l'actif des biens listés en annexe.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a faint circular stamp.





## LISTE DES BIENS PROPOSÉS A LA VENTE

Article 21561

N° Inventaire	Désignation du bien	Matériel vendu	Date d'acquisition	Valeur origine des biens vendus	Amortissements cumulés	VNC au 31/12/2023
201000340	TWINGO AX-070-MH PAU	VL AX-070-MH	09/09/2010	12 159,90	12 159,90	0,00
201100480	VL CLIO III BV211LS DDSIS	VL BV-211-L-S	25/11/2011	14 273,50	14 273,50	0,00
201000449	RENAULT KANGOO VF1KW0BB544025360 VLU BA470WV DDSI	VLU BA-470-WV	06/12/2010	20 305,50	20 305,50	0,00
201100486	VLU BERLINGO BW891NJ MLN	VLU BW-891-NJ	25/11/2011	16 895,20	16 895,20	0,00
<b>TOTAUX</b>				<b>63 634,10</b>	<b>63 634,10</b>	<b>0,00</b>



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 15 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA VENTE AUX ENCHÈRES DE MATÉRIELS ROULANTS**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération du conseil d'administration n°2022/132 du 13 décembre 2022 relative à la vente de matériels immobilisés et au règlement de vente de véhicules ;

**VU** la délibération n°2023/46 du 21 mars 2023 du conseil d'administration du SDIS64 relative à la vente de matériels roulants aux personnels du SDIS64 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. ABROGE** la délibération n°2023/46 du 21 mars 2023 du conseil d'administration du SDIS64 relative à la vente aux enchères de matériels roulants ;
- 2. DÉCIDE** de vendre les biens listés en annexe ;
- 3. AUTORISE** la sortie de l'actif des biens listés en annexe.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.

## LISTE DES BIENS PROPOSÉS A LA VENTE



## Article 21561

N° Inventaire	Désignation du bien	Matériel vendu	Date d'acquisition	Valeur origine des biens vendus	Amortissements cumulés	VNC au 31/12/2023
MAN3763	1 FPT IVECO EURO CARGO	FPT DG-781-JD	25/02/2003	132 702,18	132 702,18	0,00
MAN1652	AMENAGEMENT VPI	VPI AT-852-JR	03/01/1991	21 479,58	21 479,58	0,00
MAN7694	TWINGO AD-969-CA DDSIS	VL AD-969-CA	18/11/2009	11 932,50	11 932,50	0,00
201000341	TWINGO AV-238-VT HDE	VL AV-238-VT	09/09/2010	12 159,90	12 159,90	0,00
201000339	TWINGO AV-355-VT OSM	VL AV-355-VT	09/09/2010	12 159,90	12 159,90	0,00
2012000423	VL CITROEN C3 - CM025MR DDSIS	VL CM-025-MR	22/11/2012	15 974,40	15 974,40	0,00
201100368	VL TWINGO BR227EY MRX	VL DA-772-DH	26/09/2011	11 749,50	11 749,50	0,00
2013000516	VL RENAULT TWINGO CT305CB CBO	VL CT-305-CB	22/07/2013	12 734,50	12 734,50	0,00
MAN6942	VLU 8236YY64	VLU 8236YY64	27/06/2008	14 277,00	14 277,00	0,00
MAN6944	VLU 8238YY64	VLU 8238YY64	27/06/2008	15 855,00	15 855,00	0,00
MAN6941	VLU 9536YY64	VLU 9536YY64	25/06/2008	15 855,00	15 855,00	0,00
MAN7040	VLUPE 2079ZA64	VLU 2079ZA64	26/08/2008	19 755,00	19 755,00	0,00
MAN7594	1 VEHICULE LEGER PARTICULIER PONTACQ	VLU AB-136-ZQ	19/09/2009	15 003,50	15 003,50	0,00
MAN7692	1 VLU AC936BD ORTHEZ	VLU AC-936-BD	04/11/2009	15 003,50	15 003,50	0,00
201000325	KANGOO AM-166-XP HPN	VLU AM-166-XP	27/05/2010	16 413,50	16 413,50	0,00
201100488	VLU BERLINGO BW184NJ DDSIS	VLU BW-184-NJ	25/11/2011	16 895,20	16 895,20	0,00
2013000521	VLU 5 PL KANGOO CV463GB SPN	VLU CV-463-GB	01/08/2013	17 138,50	17 138,50	0,00
201100489	VLU BERLINGO BW295NJ HDE	VLU BW-295-NJ	25/11/2011	16 895,20	16 895,20	0,00
MAN7120	VSAV 8056 ZC	VSAV 8056ZC64	14/11/2008	83 089,66	83 089,66	0,00
MAN7121	VSAV 8055 ZC	VSAV 8055ZC64	14/11/2008	83 089,66	83 089,66	0,00
MAN4406	2 LAND ROVER DEFENDER	VLHR 303XP64	20/09/2003	29 151,17	29 151,17	0,00
MAN7495	CHASSIS UNITE MEDICALE SANTE PREVENTION	USMP AC-019-AE	27/03/2009	174 616,00	151 333,00	11 642,00
201100497	VSAV BY499JA PAU	VSAV BY-499-JA	09/12/2011	78 395,53	78 395,53	0,00
<b>TOTAUX</b>				<b>842 325,88</b>	<b>819 042,88</b>	<b>11 642,00</b>

## Article 21562

N° Inventaire	Désignation du bien	Matériel vendu	Date d'acquisition	Valeur origine des biens vendus	Amortissements cumulés	VNC au 31/12/2023
201000482	1 REMORQUE PADDLE NAUTIQUE	REM BE-033-TG	09/12/2010	2 643,80	2 643,20	0,00
<b>TOTAUX</b>				<b>2 643,80</b>	<b>2 643,20</b>	<b>0,00</b>



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 15 mai 2023

GRHF/SSPV

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION PORTANT SUR L'ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE  
DE SOUTIEN ET D'ENTRAIDE DES ANCIENS  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure, pour une durée de 5 ans, une nouvelle convention relative à l'équipe départementale de soutien et d'entraide des anciens, entre l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Pyrénées-Atlantiques et le SDIS64 ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention avec monsieur Claude VIDAL, président de l'UDSP64.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 15 mai 2023

GRHF/SFOR

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION D'UTILISATION À TITRE  
ONÉREUX DE LA STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE (SAE) DE  
L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Groupe de Secours en Montagne des Sapeurs-Pompiers et du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux effectuent en moyenne trois entraînements à l'escalade par semaine sur le site de la structure artificielle d'escalade de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure une convention de mise à disposition, à titre onéreux, de la structure artificielle d'escalade de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, moyennant un droit d'accès d'un montant de 1295 € HT ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition de la structure artificielle d'escalade avec monsieur Laurent BORDES, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ;
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif, à l'article 6132 « locations immobilières ».

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a faint, larger version of the same signature.



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 15 mai 2023

GRHF/SFOR

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION  
D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE LOCAUX SCOLAIRES, À TITRE ONEREUX,  
DU LYCÉE DES MÉTIERS À ORTHEZ  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

**VU** le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

**VU** l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration portant délégation du conseil d'administration à son bureau.

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure la convention relative à la mise à disposition des sapeurs-pompiers de l'internat et du self, à titre onéreux, pour la période du 2 mai 2023 au 16 juin 2023, avec le lycée des métiers d'ORTHEZ ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention relative à la mise à disposition des sapeurs-pompiers de l'internat et du self, avec monsieur LE GAL, Proviseur du Lycée des Métiers d'Orthez et monsieur Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif, à l'article 6251.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 15 mai 2023

GRHF/SPAT

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN OFFICIER DE  
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** les dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui demeurent applicables après le 1er mars 2022 ;

**VU** le décret n°67-600 du 23 juillet 1967 relatif au régime de rémunération des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service dans les territoires d'outre-mer ;

**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

**VU** le décret n°96-1026 du 26 novembre 1996 relatif à la situation des fonctionnaires de l'Etat dans les territoires d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie, de Polynésie-Française et de Wallis-et-Futuna ;

**VU** le décret n°96-1028 du 27 novembre 1996 relatif à l'attribution de l'indemnité d'éloignement aux magistrats et aux fonctionnaires titulaires et stagiaires de l'Etat à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie-Française et dans les îles de Wallis-et-Futuna ;

**VU** le décret n°98-844 du 22 septembre 1998 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des personnels civils de l'Etat entre la métropole et un territoire d'outre-mer ;

**VU** le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

**VU** le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

**VU** le décret 2022-557 du 14 avril 2022 modifiant diverses dispositions relatives aux sapeurs-pompiers ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** l'arrêté du 15 juillet 2022 fixant les équivalences entre les emplois dans les services d'incendie et de secours et les emplois occupés par les sapeurs-pompiers professionnels dans les services de l'Etat et de ses établissements publics ;

**Délibération n° 2023 / 65**

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 064-286400023-20230515-2023\_65-DE

S<sup>2</sup>LOW

**VU** l'arrêté du 14 octobre 2022 fixant le montant de la part de l'indemnité spécifique complémentaire versée aux sapeurs-pompiers professionnels exerçant au sein des services de l'État et de ses établissements publics ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure, pour une durée de 2 ans renouvelable, une convention de mise à disposition d'un officier de sapeurs-pompiers professionnels, entre l'Etat ( Direction Générale de la Sécurité Civile) et le SDIS64 ;
2. **AUTORISE** le président à signer la convention relative à la mise à disposition d'un officier de sapeurs-pompiers professionnels (Colonelle Cécile MACAREZ) avec le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS







**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 15 mai 2023

GOPS/SPRV

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION PORTANT SUR LES  
MODALITÉS FINANCIÈRES DE LA PRÉSIDENTE DES JURYS  
«SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES»  
(SSIAP)  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-1 et suivants ;

**VU** l'arrêté du 30 décembre 2010 portant modification de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération n°2022/131 du 13 décembre 2022 fixant les modalités financières de la présidence des jurys « service de sécurité incendie et d'assistance à personnes » (SSIAP) assurée par le SDIS ;

**VU** la demande de la société APAVE EXPLOITATION FRANCE dont le siège social est domicilié Immeuble « CANOPY », 6 rue du Général Audran 92400 COURBEVOIE, représentée par son directeur, monsieur Philippe MAILLARD ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure une convention, à titre onéreux, relative à la présidence des jurys SSIAP avec la société APAVE EXPLOITATION FRANCE à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 jusqu'au 06 janvier 2028 ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention relative à la présidence des jurys SSIAP avec monsieur Philippe MAILLARD, Directeur de la société APAVE EXPLOITATION FRANCE.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 15 mai 2023

GTEC/SBAT

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION D'OCCUPATION, À TITRE GRACIEUX, D'UNE  
PARTIE DE L'IMMEUBLE MÉTÉO FRANCE, SUR LE SITE  
DE L'AÉROPORT DE PAU UZEIN, PAR LE SDIS64  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code civil ;

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure une convention portant sur l'occupation, à titre gracieux, d'une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble Météo France, sur le site de l'aéroport Pau Uzein, entre le SDIS64 et l'administration chargée des domaines, Inspection des Finances Publiques ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention d'occupation avec madame Marie-Françoise EVEN, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques, responsable de la Division Domaine.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 15 mai 2023

GDSI

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION, À TITRE GRACIEUX,  
D'UN OUVRAGE SITUÉ À SAINT-PIERRE D'IRUBE EN VUE DE  
L'IMPLANTATION D'UN RELAIS DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2111-1 et suivants ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- DÉCIDE** de conclure avec la Communauté d'agglomération Pays Basque une convention de mise à disposition, à titre gracieux, portant sur le réservoir d'eau potable Mentaxuri n°2 à Saint-Pierre d'Irube, en vue de l'implantation d'un relais de communication électronique ;
- AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition qui prendra effet le 1<sup>er</sup> juin 2023 pour une durée de huit ans, avec monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque et monsieur Olivier LACK, représentant la société SUEZ.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 15 mai 2023

GDSI

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION, À TITRE GRACIEUX,  
D'UN OUVRAGE SITUÉ À URRUGNE EN VUE DE L'IMPLANTATION D'UN  
RELAIS DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2111-1 et suivants ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure avec la Communauté d'agglomération Pays Basque une convention de mise à disposition, à titre gracieux, portant sur le réservoir d'eau potable Xoldokogaina à Urrugne, en vue de l'implantation d'un relais de communication électronique ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition qui prendra effet le 1<sup>er</sup> juin 2023 pour une durée de huit ans, avec monsieur Jean-René ETCHEGARRAY, Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque et monsieur Pierre ETCHART, représentant la société AGUR.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a white background.



Conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 25 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DES PACTES CAPACITAIRES EN 2023**

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** la circulaire NOR : IOME2300605C du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer en date du 31 janvier 2023 relative à la mise en œuvre des pactes capacitaires en 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 24 mai 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **APPROUVE** dans le cadre de la mise en œuvre des pactes capacitaires le plan d'acquisition de matériels roulants suivant :
  - Acquisition de huit CCFM, deux VLHR et un poste de commandement de type colonne sur la période 2023-2025 répartis ainsi en termes de commandes :
    - o 2023 : deux CCFM, deux VLHR et un poste de commandement de type colonne
    - o 2024 : deux CCFM
    - o 2025 : quatre CCFM
  - Ces véhicules seront répartis sur le département des Pyrénées-Atlantiques afin de compléter la couverture opérationnelle actuelle des feux de végétation en zone de montagne (hiver et printemps) et en zone de plaine le reste de l'année.  
Ces projets d'acquisition visent également à renforcer les appuis extra-départementaux.
2. **AUTORISE** le président à signer la convention de cofinancement relative aux pactes capacitaires et tout document relatif à la mise en place de ce dispositif au titre de 2023.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 25 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES  
CRÉDITS DE PAIEMENT RATTACHÉS**

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2014/96 du conseil d'administration du 25 septembre 2014 relative à la création d'autorisations de programme et crédits de paiement rattachés ;

**VU** la délibération n°2021/149 du conseil d'administration du 03 décembre 2021 relative à la création d'autorisations de programme et crédits de paiement rattachés ;

**VU** la délibération n°2023/29 du conseil d'administration du 21 mars 2023 relative à la création d'autorisations de programme et crédits de paiement rattachés ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 24 mai 2023;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**DÉCIDE** de modifier les autorisations de programme et la répartition annuelle des crédits de paiement y afférents, comme suit :



**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATIONS DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENT				
N° et intitulé de l'AP	AP votés et ajustements	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
AP201452 - 2014 - CIS SAINT JEAN DE LUZ - CONSTRUCTION NEUVE	3 300 000,00		3 300 000,00	10 272,00	3 930,00	50 000,00	3 235 798,00	0,00
AP201453 - 2014 - CIS LEMBEYE - CONSTRUCTION NEUVE	1 403 448,00		1 403 448,00	28 692,00	11 802,00	700 000,00	662 954,00	0,00
AP202250 - 2022 - CIS ARZACQ - CONSTRUCTION NEUVE		1 860 000,00	1 860 000,00	0,00	0,00	50 000,00	905 000,00	905 000,00
AP202130 - 2021 - MATERIELS ROULANTS	9 000 000,00		9 000 000,00		109 535,00	6 691 000,00	2 199 465,00	0,00
AP202131 - 2021 - MATERIELS NON ROULANTS 2021	3 365 135,00		3 365 135,00		738 273,05	1 439 080,62	1 187 781,33	0,00
AP202140 - 2021 - TRAVAUX CONFORTATIFS	1 500 000,00		1 500 000,00		319 876,31	565 211,78	614 911,91	0,00
SI2012111 - 2021 - SYSTEMES D'INFORMATION	1 913 900,00		1 913 900,00		363 979,45	888 052,80	661 867,75	0,00
SI202112 - 2021 - SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE	1 391 000,00		1 391 000,00		112 918,58	560 185,58	717 895,84	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>21 873 483,00</b>	<b>1 860 000,00</b>	<b>23 733 483,00</b>	<b>38 964,00</b>	<b>1 660 314,39</b>	<b>10 943 530,78</b>	<b>10 185 673, 83</b>	<b>905 000,00</b>

**André ARRIBES**  
 Président du CASDIS

**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 25 mai 2023

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION RELATIVE  
À LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2023**

*Présents (membres à voix délibérative) :*

M. Arribes André, Mme Antier Isabelle, M. Cachenaut Bernard, Mme Darrasse Nicole, M. Elizalde Iker, M. Maison Jean-François, M. Gadou Thierry, Mme Johnson-Le-loher Clarisse, Mme Lafargue Sandrine, M. Martin Fernand, Mme Pargade Isabelle, M. Pelanne Charles, M. Poustis Henri, M. Trépeu Alain, Mme Vals Martine

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 24 mai 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Vote :

- Pour : 15 votes : M. Arribes André, Mme Antier Isabelle, M. Cachenaut Bernard, Mme Darrasse Nicole, M. Elizalde Iker, M. Maison Jean-François, M. Gadou Thierry, Mme Johnson-Le-loher Clarisse, Mme Lafargue Sandrine, M. Martin Fernand, Mme Pargade Isabelle, M. Pelanne Charles, M. Poustis Henri, M. Trépeu Alain, Mme Vals Martine
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**APPROUVE** la décision modificative n°1 de l'exercice 2023 telle qu'annexée.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 064-286400023-20230525-2023\_72-DE

SDIS64 - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2023

DECISION MODIFICATIVE N°1 / 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

Chapitre	Nature	Libellé	Opération	Propositions nouvelles
<b>RECETTES</b>				
		<i>Total des recettes réelles</i>		<i>0,00</i>
		<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>0,00</b>
<b>DEPENSES</b>				
		<i>Total des dépenses réelles</i>		<i>0,00</i>
		<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>0,00</b>

SECTION INVESTISSEMENT

Chap/Chap de programme	Nature	Libellé	Opération	Propositions nouvelles
<b>RECETTES</b>				
13	1311	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Etat et établissements nationaux		345 000,00
16	1641	Emprunts auprès des établissements financiers - Emprunts en euros		455 000,00
		<i>Total des recettes réelles</i>		<i>800 000,00</i>
		<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>				<b>800 000,00</b>
<b>DEPENSES</b>				
AP202130	21561	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile - Matériel roulant	202130VEH	800 000,00
		<i>Total des dépenses réelles</i>		<i>800 000,00</i>
		<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>				<b>800 000,00</b>



**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 25 mai 2023

SCTF

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CANDIDATURE DU SDIS64 EN TANT QUE CHEF DE FILE DU  
PROGRAMME POCTEFA 2021-2027  
AUTORISATION À SIGNER**

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** les règlements communautaires suivants :

N° 2021/1058 du 24 juin 2021 relatif au Fonds européen de développement régional (FEDER) ;

N° 2021/1059 du 24 juin 2021 sur l'objectif de coopération territoriale européenne (INTERREG) ;

N° 2021/1060 du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives aux Fonds de l'Union européenne en gestion partagée ;

N° 2018/1046 du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union ;

**VU** la décision d'exécution de la Commission du 23 novembre 2022 approuvant le programme de coopération « (Interreg VI-A) Espagne-France-Andorre (POCTEFA) » en vue d'un soutien du Fonds européen de développement régional au titre de l'objectif « Coopération territoriale européenne » (Interreg) en Espagne et en France avec la participation d'Andorre ;

**VU** le décret n° 2022-608 du 21 avril 2022 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période de programmation 2021-2027 ;

**CONSIDÉRANT** que le SDIS des Pyrénées-Atlantiques souhaite se porter candidat à la programmation POCTEFA 2021-2027, sur le projet identifié « ALERT-PYR » (Anticiper et Lutter dans un Espace commun contre les Risques Transfrontaliers des PYRénées) ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après avoir délibéré à l'unanimité ;

- DÉCIDE** de faire acte de candidature au programme POCTEFA 2021-2027, en partenariat avec le SDIS des Hautes-Pyrénées, le SDIS de Haute-Garonne, l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Tarbes, l'Université de Saragosse et les provinces de l'Aragon, de la Navarre, du Gipuzkoa et du Val d'Aran ;

**Délibération n° 2023 / 73**

Envoyé en préfecture le 25/05/2023  
Reçu en préfecture le 25/05/2023  
Publié le  
ID : 064-286400023-20230525-2023\_73-DE

S<sup>2</sup>LO

- AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la déclaration du bénéficiaire, l'accord transfrontalier de partenariat et tout document permettant de finaliser la candidature du SDIS64 au programme POCTEFA 2021-2027.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 25 mai 2023

SCTF

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CANDIDATURE DU SDIS64 EN TANT QUE PARTENAIRE DU  
PROGRAMME SUDOE - PREMIÈRE PHASE  
AUTORISATION À SIGNER**

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** les règlements communautaires suivants :

N° 2021/1058 du 24 juin 2021 relatif au Fonds européen de développement régional (FEDER) ;

N° 2021/1059 du 24 juin 2021 sur l'objectif de coopération territoriale européenne (INTERREG) ;

N° 2021/1060 du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives aux Fonds de l'Union européenne en gestion partagée ;

N° 2018/1046 du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union ;

**VU** le décret n° 2022-608 du 21 avril 2022 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période de programmation 2021-2027 ;

**CONSIDÉRANT** que le SDIS des Pyrénées-Atlantiques souhaite se porter candidat à la programmation SUDOE, sur le projet identifié « UNITED » (Unified Platform for the Prevention and Management of Disasters) issu du projet européen éponyme Crimson ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. DÉCIDE** de faire acte de candidature à la première phase du programme SUDOE en partenariat avec ESTIA TECH (Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées), Fundacion Centro de servicios y promocion forestal y de industria de Castilla y Leon, Instituto Politécnico de Bragança, CS GROUP, Associação de Produtores Florestais do Vale do Sado, PYRO FIRE EXTINCTION S.L.U, Escola Nacional de Bombeiros, Junta de Comunidades de Castilla-La-Mancha Consejería de Desarrollo Sostenible ;

Délibération n° 2023 / 74

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le

ID : 064-286400023-20230525-2023\_74-DE

S<sup>2</sup>LOW

- AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la déclaration du bénéficiaire, l'accord de collaboration et tout autre document permettant de finaliser la candidature du SDIS64 à la première phase du programme SUDOE.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 19 juin 2023

GDAF/SFIN

## DÉLIBÉRATION RELATIVE AU DON DE MATÉRIELS RÉFORMÉS

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du conseil d'administration n°2017/143 du 22 juin 2017 relative à la réforme de matériels immobilisés ;

**VU** la délibération du conseil d'administration n°2021/136 du 21 octobre 2021 relative au don de matériels réformés et autres ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de réformer les biens listés en annexe.

2. **AUTORISE** le don des biens listés en annexe.

André ARRIBES  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

SLO

ID : 064-286400023-20230619-2023\_75BIS-DE



Annexe à la délibération n°2023/7€

**Article 21568**

N° Inventaire	Désignation du bien	Matériel donné	Date d'acquisition	Valeur origine des biens vendus	Amortissements cumulés	VNC au 31/12/2023
201000013	15 TENSIOMETRES ELECTRONIQUES	1 TENSIOMETRE ELECTRONIQUE	29/03/2010	49,99	49,99	0,00
201000014	11 TENSIOMETRES ELECTRONIQUES	1 TENSIOMETRE ELECTRONIQUE	29/03/2010	49,99	49,99	0,00
MAN7734	OXYMETRES DE POULS	3 OXYMETRES DE POULS RAD 5V	06/11/2009	1 219,99	1 219,99	0,00
<b>TOTAUX</b>				<b>1 319,97</b>	<b>1 319,97</b>	<b>0,00</b>



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 19 juin 2023

GDAF/SERH

**DÉLIBÉRATION  
AUTORISANT À DÉFENDRE DEVANT  
LA COUR D'APPEL DE PAU**

La présente délibération a pour objet d'autoriser le président du CASDIS à défendre le SDIS64 devant la cour d'appel de Pau saisie d'un recours contre l'ordonnance rendue le 2 mai dernier par le tribunal judiciaire de BAYONNE suite à l'assignation en référé de madame Leire BAEZ-IGLESIAS, afin que les opérations d'expertise soient rendues opposables à l'assureur en responsabilité civile du SDIS64, la société d'assurance mutuelle RELYENS MUTUAL INSURANCE.

Le bureau du conseil d'administration ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération n°2023/17 du 21 février 2023 du conseil d'administration du SDIS64 relative à la requête introduite devant le tribunal judiciaire de Bayonne contre le SDIS64 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**AUTORISE** le président à représenter le SDIS64 dans l'action intentée devant la cour d'appel de Pau contre l'ordonnance du tribunal judiciaire de Bayonne du 2 mai 2023.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 19 juin 2023

GDAF/SERH

**DÉLIBÉRATION**  
**AUTORISANT A DÉFENDRE DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE**  
**BORDEAUX**

La présente délibération a pour objet d'autoriser le président du CASDIS à représenter le SDIS64 dans l'action qu'il souhaite intenter devant la cour administrative d'appel de BORDEAUX contre le jugement du tribunal administratif de Pau du 28 mars 2023 qui annulait deux décisions prononçant la mutation de M. Samuel GAUTRELET, sapeur-pompier professionnel, et rejetant son recours gracieux.

Le bureau du conseil d'administration ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la délibération n°2021/14 du 28 janvier 2021 du conseil d'administration du SDIS64 relative à la requête introduite devant le tribunal administratif de Pau contre le SDIS64 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**AUTORISE** le président à représenter le SDIS64 dans l'action intentée devant la cour administrative d'appel de Bordeaux contre le jugement du tribunal administratif de Pau du 28 mars 2023 (aff.n°2002464-2).

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'AA' followed by a long horizontal stroke extending to the left.



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 19 juin 2023

GOPS/SPRS

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX, À TITRE  
GRACIEUX, PAR LE LYCÉE PROFESSIONNEL LE GUICHOT À BAYONNE  
DANS LE CADRE DES FÊTES DE BAYONNE 2023  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. DÉCIDE** de conclure une convention de mise à disposition de locaux, à titre gracieux, entre le lycée professionnel Le Guichot à Bayonne et le SDIS64, dans le cadre des fêtes de Bayonne 2023, pour la période du mercredi 26 juillet à 7 heures au lundi 31 juillet 2023 à 12 heures.
- 2. AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention relative à la mise à disposition des locaux de la vie scolaire durant les fêtes de Bayonne 2023 avec madame Lisa GIRAUD, cheffe d'établissement du lycée professionnel Le Guichot à Bayonne.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 19 juin 2023

GOPS/SPRS

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'INSTALLATIONS, À  
TITRE GRACIEUX, PAR L'AVIRON BAYONNAIS CLUB OMNISPORTS  
DANS LE CADRE DES FÊTES DE BAYONNE 2023  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure une convention de mise à disposition d'installations, à titre gracieux, entre l'Aviron Bayonnais Club Omnisports et le SDIS 64, dans le cadre des fêtes de Bayonne 2023, pour la période du mercredi 26 juillet à 7 heures au lundi 31 juillet 2023 à 12 heures.
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention relative à la mise à disposition d'installations durant les fêtes de Bayonne 2023 avec monsieur Laurent IRAZUSTA, président de l'Aviron Bayonnais Club Omnisports.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 19 juin 2023

GOPS/SPRS

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN PONTON, À  
TITRE GRACIEUX, PAR MONSIEUR CAREW,  
DANS LE CADRE DES FÊTES DE BAYONNE 2023  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. DÉCIDE** de conclure une convention de mise à disposition d'un ponton, à titre gracieux, entre monsieur Patrick CAREW et le SDIS64 dans le cadre des fêtes de Bayonne 2023, pour la période du mercredi 26 juillet à 7 heures au lundi 31 juillet 2023 à 12 heures.
- 2. AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention relative à la mise à disposition d'un ponton durant les fêtes de Bayonne 2023, avec monsieur Patrick CAREW.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 19 juin 2023

GOPS/SPRS

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION QUADRIPARTITE D'ÉVACUATION DES  
VICTIMES DANS LE PROLONGEMENT  
DES DISPOSITIFS PRÉVISIONNELS DE SECOURS  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la sécurité intérieure, notamment les articles L 725-1 à L 725-9, R 725-1 à R 725-13 et R 741-1 à R 741-7 ;

**VU** le Code de la santé publique et notamment les articles R 6312-44 à R 6312-48 ;

**VU** le décret n° 2017-250 du 27 février 2017 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile ;

**VU** le décret n° 2016-713 du 31 mai 2016 relatif aux évacuations d'urgence de victimes par les associations agréées de sécurité civile ;

**VU** la circulaire INTE1719734C du 30 juin 2017 relative à l'agrément de la sécurité civile ;

**VU** l'arrêté du 29 juin 2021 portant renouvellement de l'agrément national de sécurité civile pour la Croix-Rouge française, modifié par arrêté du 15 novembre 2022 ;

**VU** les arrêtés INTE1702341A, INTE1702347A du 27 février 2017 relatifs respectivement aux agréments « A » et « D » des associations de sécurité civile ;

**VU** l'arrêté du ministère de l'Intérieur du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux Dispositifs Prévisionnels de Secours ;

**VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié, fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**VU** l'arrêté du 31 mai 2016 relatif aux véhicules de premiers secours à personnes des associations agréées de sécurité civile ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Délibération n° 2023 / 81

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 064-286400023-20230619-2023\_81-DE

S<sup>2</sup>LO

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure la convention quadripartite relative à l'évacuation des victimes dans le prolongement des Dispositifs Prévisionnels de Secours, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'égale durée.
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer ladite convention quadripartite avec monsieur Denis PALLUAT DE BESSET, président de la délégation territoriale des Pyrénées-Atlantiques de le Croix-Rouge française, monsieur Frédéric ESPENEL, directeur du Centre Hospitalier de la Côte Basque et monsieur Jean-François VINET, Directeur du Centre Hospitalier de Pau.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 19 juin 2023

GOPS/CTAC

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION, À TITRE GRACIEUX,  
DES MOYENS DU SDIS64 AU PROFIT  
DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure la convention relative à la mise à disposition des moyens du CTA/CODIS du SDIS64, à titre gracieux, pour une durée de 1 an, au profit du Département des Pyrénées-Atlantiques. La convention est renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de trois ans.
2. **AUTORISE** le président à signer la convention relative à la mise à disposition de moyens du CTA/CODIS au profit du Département avec monsieur Jean-Jacques LASSERRE, président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AA', written over a horizontal line.



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 19 juin 2023

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTES**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**1. DÉCIDE** de supprimer et créer les postes comme suit :

	<b>Postes supprimés</b>	<b>Postes créés</b>	<b>Date d'effet</b>
1	Groupement des services opérationnels CTA-CODIS  1 poste d'opérateur de salle opérationnelle  Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux  <u>Emploi à temps complet</u>	Groupement des ressources humaines et de la formation Service des SPV  1 poste d'assistant administratif  Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux  <u>Emploi à temps complet</u>	01/07/2023



Délibération n° 2023 / 83

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 064-286400023-20230619-2023\_83-DE



2	<p>Groupement Est Centre d'incendie et de secours de Mourenx-Artix</p> <p>1 poste de chef de centre</p> <p>Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine</p> <p><u>Emploi à temps complet</u></p>	<p>Groupement Est Centre d'incendie et de secours de Mourenx-Artix</p> <p>1 poste de chef de centre</p> <p>Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants Grade de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe à lieutenant hors classe Ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine</p> <p><u>Emploi à temps complet</u></p>	01/07/2023
3	<p>Groupement Est Centre d'incendie et de secours d'Orthez</p> <p>1 poste de chef de centre</p> <p>Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine</p> <p><u>Emploi à temps complet</u></p>	<p>Groupement Est Centre d'incendie et de secours d'Orthez</p> <p>1 poste de chef de centre</p> <p>Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants Grade de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe à lieutenant hors classe Ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine</p> <p><u>Emploi à temps complet</u></p>	01/07/2023
4	<p>Groupement Ouest Centre d'incendie et de secours d'Hendaye</p> <p>1 poste de chef de centre</p> <p>Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine</p> <p><u>Emploi à temps complet</u></p>	<p>Groupement Ouest Centre d'incendie et de secours d'Hendaye</p> <p>1 poste de chef de centre</p> <p>Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants Grade de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe à lieutenant hors classe Ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine</p> <p><u>Emploi à temps complet</u></p>	01/07/2023
5	<p>Groupement Ouest Centre d'incendie et de secours de Saint-Jean-de-Luz</p> <p>1 poste de chef de centre</p> <p>Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine</p>	<p>Groupement Ouest Centre d'incendie et de secours de Saint-Jean-de-Luz</p> <p>1 poste de chef de centre</p> <p>Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants Grade de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe à lieutenant hors classe Ou</p>	01/07/2023

Délibération n° 2023 / 83

Envoyé en préfecture le 20/06/2023  
 Reçu en préfecture le 20/06/2023  
 Publié le  
 ID : 064-286400023-20230619-2023\_83-DE



	<u>Emploi à temps complet</u>	Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine  <u>Emploi à temps complet</u>	
6	Groupement Sud Centre d'incendie et de secours d'Oloron Sainte-Marie  1 poste de chef de centre  Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine  <u>Emploi à temps complet</u>	Groupement Sud Centre d'incendie et de secours d'Oloron Sainte-Marie  1 poste de chef de centre  Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants Grade de lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe à lieutenant hors classe Ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels Grade de capitaine  <u>Emploi à temps complet</u>	01/07/2023

2. **DECIDE** de supprimer les emplois énumérés dans le tableau et de créer aux dates proposées les nouveaux emplois.
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 19 juin 2023

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL  
POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ  
AU CIS MILIEU PERILLEUX MONTAGNE**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** le décret n°2009-1208 du 9 octobre 2009 relatif au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires par contrat ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. DÉCIDE** de créer un emploi non permanent à temps non complet (21 heures en moyenne hebdomadaire) dans les conditions fixées à l'article L. 333-13 du code général de la fonction publique précitée pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et de recruter un agent contractuel dont l'emploi relève de la catégorie C, filière sapeurs-pompiers professionnels, à compter du 26 juin 2023 jusqu'au 10 septembre 2023 ;
- 2. DÉCIDE** que l'emploi de cet agent contractuel sera doté de la rémunération établie par référence avec les rémunérations du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels compte tenu notamment des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice et des diplômes détenus par le contractant ainsi que son expérience professionnelle ;

Elle sera complétée par le régime indemnitaire prévu pour les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, fixé par délibérations du conseil d'administration du SDIS64, et correspondant aux fonctions assurées telles que définies dans la fiche de poste ;

**3. AUTORISE** le président à signer le contrat de travail ;

**4. DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif.

**André ARRIBES**  
Président du SDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over the printed name and title.



**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 27 juin 2023

GDIR

**DÉLIBÉRATION RELATIVE  
À LA MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME**

Le conseil d'administration du SDIS ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** la loi 83-834 du 13 juillet 1983 modifiée portant droit et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**VU** la délibération n°2022/70 du conseil d'administration en date du 21 juin 2022 portant sur l'organigramme du SDIS ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège de l'administration du comité technique en date du 05 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège du personnel du comité technique en date du 05 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 26 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**1. ABROGE** la délibération n°2022/70 du conseil d'administration en date du 21 juin 2022 portant sur l'actualisation de l'organigramme, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;

**2. ADOPTE** l'organigramme du service départemental d'incendie et secours des Pyrénées-Atlantiques tel que présenté ci-dessous et en annexe, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

L'organigramme du SDIS64 modifié comprend :

**La Direction du service départemental d'incendie et de secours :**

- Le directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Le directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours

**Les missions et services rattachés au directeur départemental :**

- Le service communication,
- Le service prospective et développement du volontariat,
- Le service transfrontalier.

**Une sous-direction santé regroupant :**

- un service de santé au travail, de la médecine d'aptitude et professionnelle,
- un service soutien santé,
- un service d'expertise et du soutien médico-psychologique,
- un service pharmacie et pharmacie à usage intérieur,

- un service vétérinaire,
- un service hygiène et de la sécurité,
- un service administratif du SSSM.

**Un groupement des services opérationnels regroupant :**

- un service opérations,
- un service prévision,
- un service prévention,
- un centre de traitement de l'alerte – centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CTA-CODIS),
- un centre de secours milieu périlleux montagne,
- des unités spécialisées,
- un chargé de mission.

**Un groupement de l'administration et des finances regroupant :**

- un service finances,
- un service des marchés publics,
- un service juridique et suivi des assemblées
- un service expertise RH.

**Un groupement des ressources humaines et de la formation regroupant :**

- un service des SPP/PATS,
- un service des SPV,
- un service prospective,
- un service formation.

**Un groupement technique regroupant :**

- un service des bâtiments,
- un service des véhicules,
- un service des petits matériels et petits équipements,
- un service logistique.

**Un groupement des systèmes d'information regroupant :**

- un service infrastructure et production,
- un service parc et transmissions,
- un service des systèmes d'information géographique – géomatique et connaissance du territoire,

**Un groupement études et administration de direction regroupant :**

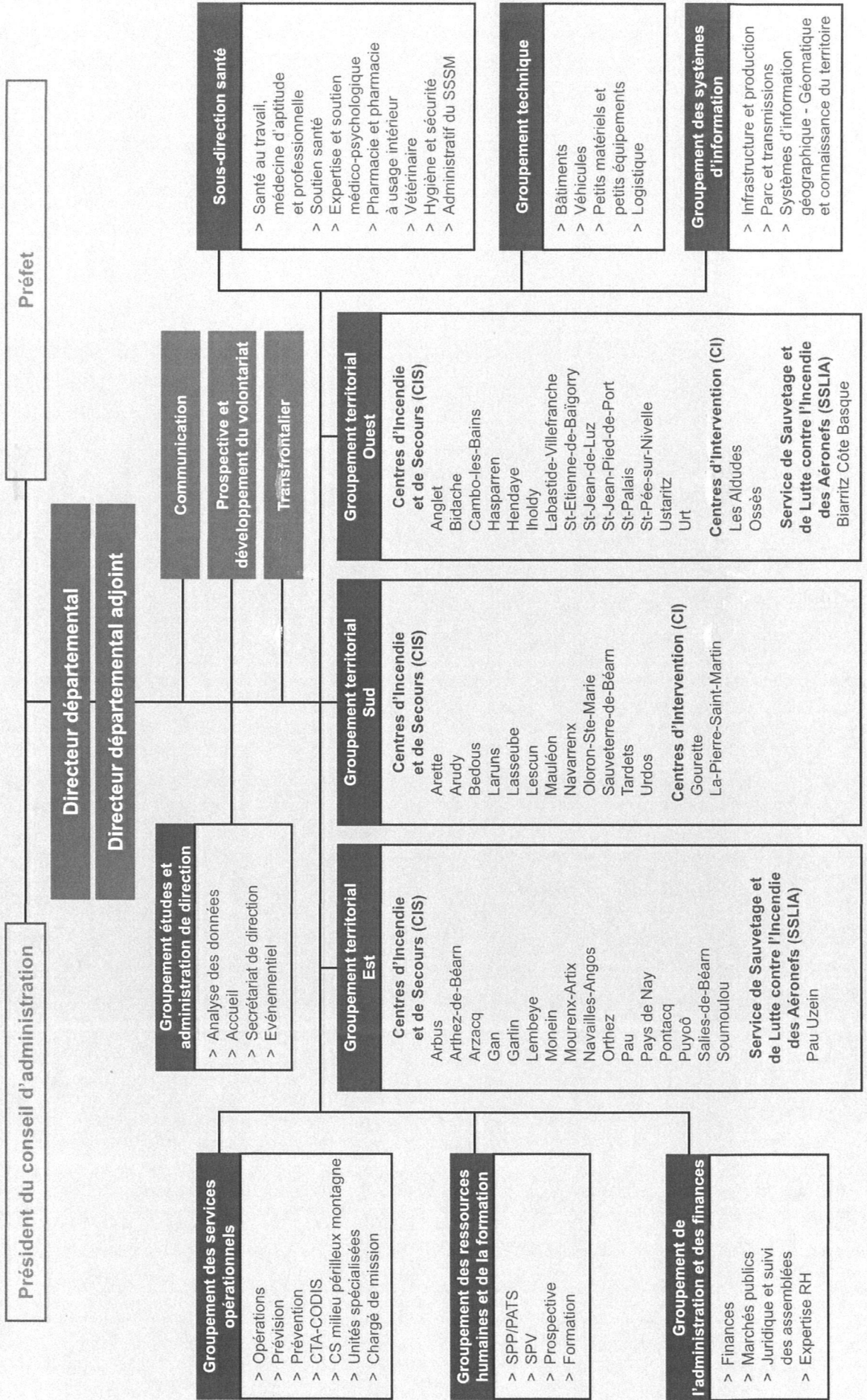
- un service analyse des données,
- un service accueil,
- un service secrétariat de direction,
- un service événementiel.

**Trois groupements territoriaux : Est, Ouest et Sud**

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS



# ORGANIGRAMME DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES





**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 27 juin 2023

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET**

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 5 juin 2023 portant sur les créations de poste d'officier expert, de chef de service, d'assistant administratif ressources humaines, de colonel et de technicien exploitation des systèmes d'information;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 5 juin 2023 portant sur les postes de chef de service, d'assistant administratif ressources humaines, de colonel et de technicien exploitation des systèmes d'information ;

**CONSIDÉRANT** l'avis défavorable à l'unanimité du collège du personnel du comité social territorial en date du 5 juin 2023 portant sur le poste d'officier expert ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 19 juin 2023 portant sur la création de poste d'officier expert ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 19 juin 2023 portant sur le poste d'officier expert ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 26 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, d'un emploi permanent à temps complet de sous-officier chef d'agrès tout engin ou d'officier expert relevant respectivement du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, grade d'adjudant ou du cadre d'emplois des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels ;
2. **DÉCIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, d'un emploi permanent à temps complet de chef de service relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
3. **DÉCIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, d'un emploi permanent à temps complet d'assistant administratif ressources humaines relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
4. **DÉCIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> août 2023, d'un emploi permanent à temps complet de colonel relevant du cadre d'emplois de conception et de direction de sapeurs-pompiers professionnels ;
5. **DÉCIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, d'un emploi permanent à temps complet de technicien exploitation des systèmes d'information relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

**Délibération n° 2023 / 86**

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 064-286400023-20230627-2023\_86-DE

**SLOW**

6. **DÉCIDE** de mettre à jour le tableau des emplois ;
7. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS







**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 27 juin 2023

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À L'ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** l'ensemble des décrets portant statut particulier des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant pris en application des articles L. 411-1 et 415-1 du code général de la fonction publique ;

**VU** la délibération n°2021/49 du conseil d'administration en date du 24 mars 2021 relative à l'actualisation du tableau des emplois ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 26 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à jour le tableau des emplois, cadre de référence de la gestion des emplois et des effectifs au sein de l'établissement ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **ABROGE** la délibération n°2021/49 du conseil d'administration en date du 24 mars 2021 relative à l'actualisation du tableau des emplois ;
2. **DÉCIDE** d'adopter le nouveau tableau des emplois joint en annexe, effectif à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif du SDIS64.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS



## Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

SLO

N°	Emplois occupés	Cadre d'emplois et/ou grades	Groupement	Service/	budgeté	
001	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
002	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
003	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
004	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
005	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
006	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
007	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
008	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
009	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
010	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
011	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
012	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
013	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
014	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
015	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
016	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
017	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet

018	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	Publié le ID : 064-286400023-20230627-2023_87-DE
019	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
020	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
021	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
022	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
023	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
024	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
025	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
026	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
027	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
028	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
029	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
030	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
031	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
032	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
033	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
034	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
035	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1
036	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1

037	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU		
038	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
039	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
040	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
041	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
042	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
043	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
044	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
045	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
046	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
047	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
048	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
049	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
050	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
051	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
052	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
053	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
054	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
055	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU	1	Temps complet

								Publié le	
056	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU				ID : 064-28640023-20230627-2023_87-DE	
057	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU				1	Temps complet
058	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	CIS PAU				1	Temps complet
059	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
060	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
061	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
062	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
063	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
064	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
065	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
066	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
067	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
068	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
069	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
070	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
071	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
072	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
073	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet
074	Equipier Chef d'équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG				1	Temps complet

		Publié le ID : 064-286400023-20230627-2023_87-DE	
075	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	CIS ANG
076	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
077	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
078	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
079	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
080	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
081	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
082	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
083	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
084	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
085	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
086	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
087	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
088	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
089	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
090	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
091	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
092	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1
093	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	1

094	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
095	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
096	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
097	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
098	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
099	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
100	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
101	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
102	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
103	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
104	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
105	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
106	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
107	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
108	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
109	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
110	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
111	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
112	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet

113	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
114	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
115	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
116	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
117	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
118	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
119	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
120	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
121	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
122	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
123	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
124	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
125	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
126	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
127	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
128	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
129	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1	Temps complet



130	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	
131	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
132	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
133	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
134	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
135	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
136	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
137	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
138	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
139	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
140	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
141	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet

142	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	
143	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
144	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
145	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
146	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
147	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
148	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
149	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
150	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
151	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
152	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
153	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet

154	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	
155	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
156	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
157	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
158	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
159	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
160	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
161	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
162	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
163	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
164	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
165	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet

166	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	
167	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
168	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
169	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
170	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
171	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
172	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
173	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
174	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
175	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
176	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
177	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet

178	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	
179	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
180	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
181	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
182	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
183	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
184	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
185	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
186	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
187	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
188	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
189	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet

190	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	CIS PAU	
191	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
192	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
193	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
194	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
195	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
196	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
197	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
198	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
199	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
200	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
201	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet

202	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	
203	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
204	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
205	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
206	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
207	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
208	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
209	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
210	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
211	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
212	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
213	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet

214	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG		
215	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
216	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
217	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
218	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
219	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
220	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
221	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
222	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
223	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
224	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
225	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet



226	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG		
227	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
228	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
229	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
230	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
231	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
232	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
233	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
234	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
235	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
236	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
237	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet

238	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	
239	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
240	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
241	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
242	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
243	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
244	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
245	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
246	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
247	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
248	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
249	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet

250	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	
251	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
252	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
253	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
254	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
255	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
256	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
257	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
258	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
259	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
260	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
261	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet

262	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM		
263	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
264	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
265	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
266	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
267	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
268	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
269	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
270	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
271	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
272	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
273	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet

274	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	
275	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
276	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
277	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
278	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
279	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
280	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
281	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
282	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
283	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
284	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
285	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1 Temps complet

286	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU		
287	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
288	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
289	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
290	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
291	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
292	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
293	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
294	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
295	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
296	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
297	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet

298	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	
299	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
300	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
301	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
302	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
303	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
304	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
305	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
306	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
307	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
308	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
309	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet

310	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	
311	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
312	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
313	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
314	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
315	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
316	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
317	Chef d'agrès tout engin	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
318	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
319	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
320	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA	1 Temps complet
321	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA	1 Temps complet



322	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA		
323	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
324	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
325	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
326	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS MRA	1	Temps complet
327	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
328	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
329	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
330	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
331	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
332	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
333	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet

334	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	
335	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	CIS OTZ	1 Temps complet
336	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
337	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
338	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
339	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
340	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
341	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
342	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
343	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
344	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS HDE	1 Temps complet
345	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet

346	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	
347	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
348	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
349	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
350	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
351	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
352	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
353	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
354	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	CIS SJL	1 Temps complet
355	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
356	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
357	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet

SLO

358	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	
359	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
360	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
361	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
362	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
363	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	CIS OSM	1 Temps complet
364	Assistant technique	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GTEC	SMAT	1 Temps complet
365	Formateur / responsable d'action de formation	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GRHF	SFOR	1 Temps complet
366	Formateur / responsable d'action de formation	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GRHF	SFOR	1 Temps complet
367	Formateur / responsable d'action de formation	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GRHF	SFOR	1 Temps complet
368	Assistant nautique	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	GOPS	1 Temps complet
369	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet
370	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet

371	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet
372	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet
373	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet
374	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet
375	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet
376	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet
377	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet
378	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet
379	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRIM	1	Temps complet

380	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRM	1	Temps complet
381	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SSLIA PRM	1	Temps complet
382	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
383	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
384	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
385	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
386	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
387	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
388	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet

389	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
390	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
391	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
392	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
393	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
394	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
395	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
396	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
397	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
398	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
399	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
400	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
401	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
402	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet

403	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	SSLIA UZN	
404	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	SSLIA UZN	1 Temps complet
405	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet
406	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet
407	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet
408	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet
409	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet
410	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet
411	Chef de manoeuvre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SSLIA PRM	1 Temps complet
412	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1 Temps complet
413	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1 Temps complet



414	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
415	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
416	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
417	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
418	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
419	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
420	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet

421	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
422	Adjoint au chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
423	Adjoint au chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
424	Adjoint au chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
425	Adjoint au chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
426	Adjoint au chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
427	Adjoint au chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
428	Adjoint au chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
429	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
430	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
431	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
432	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	CIS PAU	1	Temps complet

433	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
434	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
435	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
436	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
437	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
438	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
439	Chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
440	Chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
441	Chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet

442	Chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
443	Chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
444	Chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
445	Chef de salle opérationnelle	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
446	Chargé de mission	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de commandant	GOPS	GOPS	1	Temps complet
447	Chargé de mission	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de commandant	GRHF	SPRP	1	Temps complet
448	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	SPRS	1	Temps complet
449	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	SPRS	1	Temps complet
450	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	SPRS	1	Temps complet
451	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRS	1	Temps complet
452	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	SPRS	1	Temps complet

453	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRS	1	Temps complet
454	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRS	1	Temps complet
455	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRV	1	Temps complet
456	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRV	1	Temps complet
457	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRV	1	Temps complet
458	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRV	1	Temps complet

459	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRV	1	Temps complet
460	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SOPE	1	Temps complet
461	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SOPE	1	Temps complet
462	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
463	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
464	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
465	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
466	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GRHF	SFOR	1	Temps complet
467	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GRHF	SFOR	1	Temps complet

468	Officier expert	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grades de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GRHF	SFOR	1	Temps complet
469	Officier expert	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grades de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GRHF	SFOR	1	Temps complet
470	Officier expert	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GOPS	SPRV	1	Temps complet
471	Officier expert	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GEST	GDRE	1	Temps complet
472	Officier expert	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GEST	GDRE	1	Temps complet

473	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOUE	GDRO	1	Temps complet
474	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOUE	GDRO	1	Temps complet
475	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOUE	GDRO	1	Temps complet
476	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOUE	GDRO	1	Temps complet
477	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRV	1	Temps complet
478	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GTEC	SVEH	1	Temps complet



			GTEC	SVEH	
479	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP			
480	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
481	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GEST	CIS PAU	1 Temps complet
482	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
483	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOUE	CIS ANG	1 Temps complet
484	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	GOPS	1 Temps complet
485	Adjoint au chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GRHF	SFOR	1 Temps complet
486	Adjoint au chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grades de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	CTAC	1 Temps complet
487	Adjoint au chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOPS	SOPE	1 Temps complet
488	Adjoint au chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	CS MPM	1 Temps complet
489	Adjoint au chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GEST	CIS MRA	1 Temps complet

					CIS OTZ			
490	Adjoint au chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GEST		CIS HDE	1	Temps complet	
491	Adjoint au chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOUE		CIS SJJ	1	Temps complet	
492	Adjoint au chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOUE		CIS SJJ	1	Temps complet	
493	Adjoint au chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GSUD		CIS OSM	1	Temps complet	
494	Adjoint au chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GEST		CIS PAU	1	Temps complet	
495	Adjoint au chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOUE		CIS ANG	1	Temps complet	
496	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GEST		CIS MRA	1	Temps complet	
497	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GEST		CIS OTZ	1	Temps complet	

498	Chef de centre	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe</p> <p>ou</p> <p>Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GOUE	CIS HDE	1	Temps complet
499	Chef de centre	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe</p> <p>ou</p> <p>Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GOUE	CIS SJL	1	Temps complet
500	Chef de centre	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe</p> <p>ou</p> <p>Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GSUD	CIS OSM	1	Temps complet
501	Chef de centre	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine</p>	GEST	SSLIA UZN	1	Temps complet
502	Chef de centre	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe</p>	GOUE	CIS CBO	1	Temps complet
503	Chef de centre	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant</p>	GEST	CIS PAU	1	Temps complet

			GOUE	CIS ANG		
504	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOUE	CIS ANG	1	Temps complet
505	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	CS MIPM	1	Temps complet
506	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	DIRGEN	SPDV	1	Temps complet
507	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOPS	SPRV	1	Temps complet
508	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grades de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GTEC	SMAT	1	Temps complet
509	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOPS	CTAC	1	Temps complet
510	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à lieutenant-colonel	DIRGEN	SCTF	1	Temps complet
511	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRS	1	Temps complet

512	Chef de service	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u>  Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP  Grade de médecin de classe normale à médecin hors classe  ou  emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique</p>	SDST	SSAP	1	Temps complet
513	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u>  Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP  Grade de commandant</p>	GEST	GDRE	1	Temps complet
514	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u>  Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP  Grade de commandant</p>	GOUE	GDRO	1	Temps complet
515	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u>  Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP  Grade de commandant</p>	GSUD	GDRS	1	Temps complet
516	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u>  Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP  Grade de commandant</p>	GOPS	SOPE	1	Temps complet
517	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u>  Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP  Grade de commandant</p>	GTEC	SVEH	1	Temps complet
518	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u>  Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP  Grade de capitaine à commandant</p>	GRHF	SFOR	1	Temps complet
519	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<p><u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u>  Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP  Grade de capitaine à commandant</p>	GRHF	SPRP	1	Temps complet

520	Chef de groupement territorial	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GEST	GEST							1	Temps complet
521	Chef de groupement territorial	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GOUE	GOUE							1	Temps complet
522	Chef de groupement territorial	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GSUD	GSUD							1	Temps complet
523	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GOPS	GOPS							1	Temps complet
524	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GRHF	GRHF							1	Temps complet
525	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GTEC	GTEC							1	Temps complet
526	<u>Emplois fonctionnels</u> Directeur départemental	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois de conception et de direction de SPP	DIRGEN	DIRGEN							1	Temps complet
527	<u>Emplois fonctionnels</u> Directeur départemental adjoint	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois de conception et de direction de SPP	DIRA	DIRA							1	Temps complet
528	Colonel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois de conception et de direction de SPP	DIRGEN	DIRGEN							1	Temps complet
529	Infirmier de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des infirmiers de SPP	SDST	SDST							1	Temps complet
530	Infirmier de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des infirmiers de SPP Grade d'infirmier hors classe ou Cadre d'emploi des cadres de santé de SPP Grade de cadre de santé	SDST	SDST							1	Temps complet

531	Infirmier en chef	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des infirmiers de SPP Grade d'infirmier hors classe ou Cadre d'emploi des cadres de santé de SPP ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	SDST	1	Temps complet
532	Médecin de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP Grade de médecin de classe normale à médecin hors classe ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	SDST	1	Temps complet
533	Médecin-chef	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	SDST	1	Temps complet
534	Pharmacien gérant / Pharmacien en chef	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP	SDST	PHAR	1	Temps complet
535	Pharmacien	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	PHAR	1	Temps non complet
536	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GEST	CIS OTZ	1	Temps complet
537	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GEST	CIS PAU	1	Temps complet
538	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GEST	GDRE	1	Temps complet

				GOU	CIS ANG		
539	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOU			
540	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOU			1
541	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GSUD			1
542	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF			1
543	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF			1
544	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF			1
545	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF			1
546	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF			1
547	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
548	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
549	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
550	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
551	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
552	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
553	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
554	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
555	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
556	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1
557	Assistant administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF			1



		Filière administrative	GDIR	SDIR		
558	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDIR	SEVE	1	Temps complet
559	Assistant administratif	Filière administrative	GDIR	SEVE	1	Temps complet
560	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
561	Assistant administratif	Filière administrative	GTEC	SBAT	1	Temps complet
562	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SMAT	1	Temps complet
563	Assistant administratif	Filière administrative	GTEC	SVEH	1	Temps complet
564	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
565	Assistant administratif	Filière administrative	GDSI	GDSI	1	Temps complet
566	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	GOPS	1	Temps complet
567	Assistant administratif	Filière administrative	GOPS	GOPS	1	Temps complet
568	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CS MPM	1	Temps complet
569	Assistant administratif	Filière administrative	GOPS	SPRV	1	Temps complet
570	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	SPRV	1	Temps complet
571	Assistant administratif	Filière administrative	GOPS	SPRV	1	Temps complet
572	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	SDST	SASM	1	Temps complet
573	Assistant administratif	Filière administrative	SDST	SHYS	1	Temps complet
574	Assistant administratif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GEST	CIS MRA	1	Temps non complet
575	Assistant administratif	Filière administrative	DIRGEN	SPDV	1	Temps complet
576	Assistant technique	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SLOG	1	Temps complet

577	Agent d'accueil/Assistant de gestion du courrier	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDIR	SACC							
578	Opérateur de salle opérationnelle	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1						Temps complet
579	Opérateur de salle opérationnelle	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1						Temps complet
580	Opérateur de salle opérationnelle	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1						Temps complet
581	Opérateur de salle opérationnelle	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1						Temps complet
582	Opérateur de salle opérationnelle	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1						Temps complet
583	Opérateur de salle opérationnelle	Filière administrative	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1						Temps complet
584	Chargé d'études statistiques	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ou Filière technique Cadre d'emplois des techniciens territoriaux		GDIR	SADD	1						Temps complet
585	Gestionnaire administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux Grade de rédacteur à rédacteur principal de 2eme classe	GOUE	AEFO	1						Temps complet
586	Gestionnaire administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	SDST	SASM	1						Temps complet
587	Gestionnaire administratif	Filière administrative	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GOPS	SPRV	1						Temps complet
588	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPRP	1						Temps complet
589	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPAT	1						Temps complet
590	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative ou Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux		GRHF	SPAT	1						Temps complet
591	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPAT	1						Temps complet
592	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPAT	1						Temps complet

593	Gestionnaire ressources humaines	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SSPV		
594	Gestionnaire ressources humaines	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux Grade de rédacteur	GRHF	SSPV	1	Temps complet
595	Gestionnaire ressources humaines	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SSPV	1	Temps complet
596	Assistant RGPD	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GDIR	SADD	1	Temps complet
597	Gestionnaire des marchés	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GDAF	SAMP	1	Temps complet
598	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SAMP	1	Temps complet
599	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ou Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GRHF	SPAT	1	Temps complet
600	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GRHF	SSPV	1	Temps complet
601	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SERH	1	Temps complet
602	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SFIN	1	Temps complet
603	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SFIN	1	Temps complet
604	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SJSA	1	Temps complet
605	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	SDST	SASM	1	Temps complet

606	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	DIRGEN	SCOM	1	Temps complet
607	Chargé de recrutement	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché	GRHF	SPRP	1	Temps complet
608	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux	GDAF	GDAF	1	Temps complet
609	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux	GDIR	GDIR	1	Temps complet
610	Assistant technique	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
611	Assistant technique	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
612	Assistant technique	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SMAT	1	Temps complet
613	Assistant technique navette	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Déclaré inapte opérationnel ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques	GTEC	SLOG	1	Temps complet
614	Assistant technique navette	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Déclaré inapte opérationnel ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SLOG	1	Temps complet

615	Assistant technique navette	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Déclaré inapte opérationnel ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SLOG	1	Temps complet
616	Assistant technique de surface	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
617	Assistant technique de surface	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
618	Logisticien	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou <u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SFOR	1	Temps complet
619	Magasinier	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SLOG	1	Temps complet
620	Magasinier	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SLOG	1	Temps complet
621	Mécanicien	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet

Envoyé en préfecture le 28/06/2023 Reçu en préfecture le 28/06/2023		SLO		Publié le		ID : 064-286400023-20230627-2023_87-DE	
622	Mécanicien	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet	
623	Mécanicien	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet	
624	Mécanicien	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet	
625	Mécanicien	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet	
626	Mécanicien	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet	
627	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet	
628	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet	

629	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet
630	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet
631	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet
632	Technicien exploitation	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SINP	1	Temps complet

633	Technicien exploitation	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SINP	1	Temps complet
634	Technicien exploitation	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SINP	1	Temps complet
635	Technicien exploitation	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SINP	1	Temps complet
636	Technicien support et/ou formateur systèmes d'information	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	GDSI	1	Temps complet
637	Technicien support et/ou formateur systèmes d'information	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	GDSI	1	Temps complet
638	Chargé de mission	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal	GTEC	GTEC	1	Temps complet
639	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SPTR	1	Temps complet
640	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SPTR	1	Temps complet
641	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SPTR	1	Temps complet



642	Gestionnaire de parc	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GDSI	SPTR	1	Temps complet
643	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
644	Gestionnaire de parc	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GTEC	SBAT	1	Temps complet
645	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GTEC	SLOG	1	Temps complet
646	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GTEC	SMAT	1	Temps complet
647	Gestionnaire budgétaire, financier et/ou comptable	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDAF	SFIN	1	Temps complet
648	Chargé de création graphique et communication	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	DIRGEN	SCOM	1	Temps complet
649	Chef de service	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal	GDSI	SPTR	1	Temps complet
650	Chef de service	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grades d'ingénieur à ingénieur principal	GDSI	SSIG	1	Temps complet

651	Chef de service	<p><u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux Ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal</p>	GTEC	SLOG	1	Temps complet
652	Chef de service	<p><u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grades d'ingénieur à ingénieur principal</p>	SDST	SHYS	1	Temps complet
653	Chef de service	<p><u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux Grades de technicien principal de 2ème classe à technicien principal de 1ère classe ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique</p>	GDSI	SINP	1	Temps complet
654	Chef de service	<p><u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux Ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal</p>	GTEC	SBAT	1	Temps complet
655	Chef de groupement fonctionnel	<p><u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux</p>	GDSI	GDSI	1	Temps complet
656	Préparateur en pharmacie	<p><u>Filière médico-sociale</u> Cadre d'emplois des techniciens paramédicaux territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique</p>	SDST	PHAR	1	Temps complet

Envoyé en préfecture le 28/06/2023		Reçu en préfecture le 28/06/2023	
Publié le		654 postes à temps	
ID : 064-286400023-20230627-2023_87-DE		510x	
TOTAL	656	2 postes à temps non complet	



**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 27 juin 2023

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE AU DISPOSITIF DE PERMANENCE DANS LES CENTRES  
D'INTERVENTION DES STATIONS D'ALTITUDE EN PÉRIODE HIVERNALE**

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales;

**VU** le code de la sécurité intérieure et notamment l'article R723-91 ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** le décret n°2009-1208 du 9 octobre 2009 relatif au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires par contrat ;

**VU** la délibération n°2015/65 du conseil d'administration en date du 11 juin 2015 relative à un nouveau dispositif de permanence dans les centres d'intervention des stations d'altitude en période hivernale ;

**VU** la délibération n°2019/189 du conseil d'administration en date du 03 octobre 2019 relative au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires par contrat pour un accroissement saisonnier d'activité ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 26 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. ABROGE** la délibération n°2015/65 du conseil d'administration en date du 11 juin 2015 relative à un nouveau dispositif de permanence dans les centres d'intervention des stations d'altitude en période hivernale ;
- 2. ABROGE** la délibération n°2019/189 du conseil d'administration en date du 03 octobre 2019 relative au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires par contrat pour un accroissement saisonnier d'activité ;
- 3. DÉCIDE** d'adopter le nouveau dispositif de permanence dans les centres d'intervention des stations d'altitude ;
- 4. DÉCIDE** de créer 10 emplois non permanents à temps complet dans les conditions fixées à l'article L. 333-13 du code général de la fonction publique pour faire face à un accroissement saisonnier

d'activité pour occuper les fonctions d'équipier, chef d'équipe, chef d'agrès 1 équipe ou chef d'agrès tout engin ;

5. **DIT** que la rémunération du sapeur-pompier volontaire contractuel, fixée par le président du conseil d'administration, sera calculée sur la base d'un indice de traitement choisi sur l'échelle indiciaire correspondant à l'emploi occupé en adéquation avec le grade donnant vocation à occuper l'un de ces emplois, complétée du supplément familial de traitement, et des primes et indemnités inhérentes à la fonction exercée applicables aux sapeurs-pompiers professionnels telles que définies par délibérations du conseil d'administration et le cas échéant d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires et à l'exclusion de l'indemnité de spécialité ;
6. **AUTORISE** en conséquence le président à signer les contrats de travail ainsi que les avenants éventuels conformément au modèle annexé à la présente délibération ;
7. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS





**CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE**  
**établi en application des dispositions de l'article L. 333-13 du code général de la fonction publique**  
**(accroissement saisonnier d'activité)**

ENTRE ..... le service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques représenté(e) par son ..... Président ..... dûment habilité(e) à cette fin par délibération du ..... en date du ....., soumise au contrôle de légalité le ..... et affichée le .....

ET M./Mme ....., né(e) le ..... à ..... demeurant à ..... titulaire de .....

Considérant que M./Mme ....., remplit les conditions générales de recrutement prévues à l'article 2 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale, et qu'il/qu'elle a satisfait à la visite médicale d'embauche auprès du Docteur ....., médecin généraliste agréé,

Il est exposé ce qui suit :

En application des dispositions de l'article L. 333-13 du code général de la fonction publique, il est possible de recruter des agents contractuels pour assurer des fonctions correspondant à un accroissement saisonnier d'activité et ce pour une durée maximale de six mois par période de douze mois consécutifs.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1er - ENGAGEMENT - ATTRIBUTIONS**

Du ..... au ..... soit pour une durée de ....., M./Mme ..... est engagé(e) par le service départemental d'incendie et de secours en qualité de ..... (*désignation de l'emploi mentionné dans la délibération*) à temps (*non*) complet pour assurer ..... (*missions mentionnées dans la délibération*).

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C.

Il/Elle assurera ses fonctions sous l'autorité du Président ou des personnes déléguées par lui.

Il/Elle exercera ses fonctions à temps complet

**ARTICLE 2è - CONGÉS ANNUELS**

Il/Elle bénéficiera de .... jours ouvrés de congés annuels.

Lorsqu'en raison des nécessités de fonctionnement du service, l'agent n'aura pu prendre tout ou partie des congés annuels, une indemnité compensatrice sera versée égale à 10 % de la rémunération brute, le cas échéant proratisée par rapport au nombre de jours de congés annuels non pris. Elle sera versée en fin de contrat.

**ARTICLE 3è - RÉMUNÉRATION**

Il/Elle percevra un traitement correspondant à la valeur de l'indice brut ..... majoré .....

Il/Elle percevra, en outre, le supplément familial de traitement (*si l'agent a des enfants à charge*) et les primes et indemnités prévues pour le cadre d'emplois correspondant aux fonctions assurées telles que fixées pour les fonctionnaires instituées par le Conseil d'Administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques par délibérations à savoir :

- Indemnité de ..... : .....% du taux du T.B.M.G. du grade de .....
- Indemnité de ..... : .....% du taux du T.B.M.G. du grade de .....
- Indemnité de ..... : .....% du taux du T.B.M.G. du grade de .....
- Indemnité de ..... au coefficient de .....

#### **ARTICLE 4è - SÉCURITÉ SOCIALE - RETRAITE**

M./Mme ..... relèvera du régime général de la Sécurité Sociale et de l' I.R.C.A.N.T.E.C..

#### **ARTICLE 5è - RENOUELEMENT DU CONTRAT**

Le présent contrat ne pourra être renouvelé que par reconduction expresse sous réserve que la durée totale n'excède pas six mois sur une période consécutive de douze mois.

L'autorité territoriale notifie à l'agent son intention de renouveler ou non le contrat de travail au plus tard huit jours avant le terme de l'engagement fixé à l'article 1<sup>er</sup>.

M./Mme ..... dispose d'un délai de 8 jours pour faire connaître son acceptation ou son refus. En cas de non réponse, il/elle sera réputé(e) renoncer à son emploi.

#### **ARTICLE 6è – RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

##### **1 – Licenciement (à l'initiative de la collectivité)**

Le licenciement pourra être prononcé après respect des procédures et délais de préavis prévus par le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Aucun préavis n'est dû en cas de licenciement pour motif disciplinaire, pour inaptitude physique ou au cours ou à l'expiration d'une période d'essai.

##### **2 – Démission de l'agent**

La démission doit être présentée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit exprimer clairement la volonté de l'agent de démissionner. L'agent doit respecter un préavis de huit jours.

#### **ARTICLE 7è - AUTRES DISPOSITIONS**

D'une manière générale, M./Mme ..... se verra appliquer les dispositions du code général de la fonction publique en tant qu'elles concernent les agents contractuels ainsi que celles du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

#### **ARTICLE 8è – COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE ET VOIES DE RECOURS**

Les litiges résultant de l'application du présent contrat relèvent de la compétence de la juridiction administrative et peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de PAU – CS 50543 – 64010 PAU Cedex dans le délai de deux mois à compter de la notification à l'intéressé€. La requête peut être déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à.....le.....

**Faire précéder la signature des parties par la mention manuscrite "Lu et Approuvé"**

M./Mme

Le Président

(Nom et prénom lisibles, cachet et signature)



**Conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 27 juin 2023

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF D'APPRENTISSAGE**

Le conseil d'administration du SDIS,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code du travail ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ;

**VU** la loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail ;

**VU** le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 26 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. APPROUVE** la mise en place du dispositif d'apprentissage à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;
- 2. AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer les éventuels contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis et plus largement toutes les dispositions nécessaires à la présente délibération ;
- 3. DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.





**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 27 juin 2023

GDAF/SAMP

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE  
FOURNITURE DE PNEUMATIQUES ET PRESTATIONS ASSOCIÉES  
AUTORISATION À SIGNER**

Une consultation en appel d'offres ouvert, conformément aux articles R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique, a été lancée le 20/04/2023 pour la fourniture de pneumatiques et prestations associées, nécessaires à l'équipement de l'ensemble des véhicules du SDIS et du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Cette consultation a été établie dans le cadre du groupement de commandes en vigueur avec le Département.

Le coordonnateur sur ce dossier est le SDIS et la consultation se présente sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes, réparti en 2 lots, d'une durée d'un an, reconductible trois fois.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 juin 2023 pour examiner les offres proposées et attribuer le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la commande publique ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**VU** la décision de la commission d'appel d'offres du 27 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**AUTORISE** le président à signer les marchés suivants :

LIBELLÉ MARCHÉ	Montant maximum annuel € HT pour le SDIS64 et le CD64	TITULAIRE
LOT 1 – Pneumatiques neufs pour véhicules légers et services associés	200 000	Etablissements PEDARRE
LOT 2 – Pneumatiques neufs et réchappés pour véhicules poids lourd, spéciaux et services associés	300 000	Etablissements PEDARRE

André ARRIBES  
Président du CASDIS



**Bureau du conseil d'administration  
du SDIS**

Séance du : 27 juin 2023

GDAF/SJSA

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA REQUÊTE EN RÉFÉRÉ EXPERTISE INTRODUITE DEVANT LE  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU CONTRE LE SDIS64  
AUTORISATION À DÉFENDRE**

La présente délibération a pour objet d'autoriser le président du CASDIS à défendre le SDIS64, dans le cadre de la requête en référé introduite devant le tribunal administratif de PAU par les Assurances Crédit Mutuel IARD, afin d'obtenir la désignation d'un expert, à la suite de l'incendie qui s'est déclaré le 17 novembre 2022, 236 chemin Lamanet à GAN.

Le bureau du conseil d'administration ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**AUTORISE** le président à représenter le SDIS64 dans l'action intentée devant le tribunal administratif de PAU (aff. n°2301015-1).

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.



**Bureau du conseil d'administration  
 du SDIS**

Séance du : 27 juin 2023

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION  
 RELATIVE À LA SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTES**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 5 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**1. DÉCIDE** de supprimer et créer les postes comme suit :

	<b>Postes supprimés</b>	<b>Postes créés</b>	<b>Date d'effet</b>
1	Groupement des systèmes d'information Service support et parc  1 poste de chef de service à temps complet  Filière technique Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal	Groupement des systèmes d'information Service parc et transmissions  1 poste de chef de service à temps complet  Filière technique Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal	01/09/2023

Délibération n° 2023 / 92

Envoyé en préfecture le 28/06/2023  
 Reçu en préfecture le 28/06/2023  
 Publié le  
 ID : 064-286400023-20230627-2023\_92-DE



2	Groupement des systèmes d'information Service support et parc  1 poste de technicien support et/ou formateur systèmes d'information à temps complet  Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Groupement des systèmes d'information  1 poste de technicien support et/ou formateur systèmes d'information à temps complet  Filière technique Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	01/09/2023
---	--	---	------------

2. **DECIDE** de supprimer les emplois énumérés dans le tableau et de créer aux dates proposées les nouveaux emplois.
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif.

**André ARRIBES**  
 Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 27 juin 2023

GOPS/SOPE

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS64 ET  
LE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (RTE)  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. DÉCIDE** de conclure une convention de partenariat entre le SDIS64 et le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) pour une durée d'un an à compter du 6 juillet 2023, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans.
- 2. AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer ladite convention avec monsieur Sébastien JONNET, adjoint au Directeur du Groupe Maintenance Réseau Béarn.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a horizontal line.



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 27 juin 2023

GOPS/SPRS

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE PARTENARIAT À TITRE GRACIEUX  
ENTRE LE SDIS64 ET LA SOCIÉTÉ VORTEX.IO  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code la sécurité intérieure ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** la convention signée le 4 octobre 2022 entre le SDIS64 et la société VORTEX.IO déterminant les modalités de leur collaboration afin que le SDIS64 puisse bénéficier des données sur la surveillance des cours d'eau du département des Pyrénées-Atlantiques, issues des micro-stations déployées par la société VORTEX.IO.

**CONSIDÉRANT** que les parties ont décidé d'un commun accord de mettre un terme à cette convention avant sa date d'échéance fixée au 31 décembre 2023 et de signer un nouveau partenariat, pour une durée d'un an, prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de résilier la convention signée le 4 octobre 2022 entre le SDIS64 et la société VORTEX.IO, à compter du 30 juin 2023.
2. **DÉCIDE** de conclure un nouveau partenariat, pour une durée d'un an, prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2023.
3. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention avec monsieur Guillaume VALLADEAU, Président de la société VORTEX.IO.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a faint, larger version of the same signature.



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 27 juin 2023

GOPS/SPRS

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION QUADRIPARTITE  
D'ÉVACUATION DES VICTIMES DANS LE PROLONGEMENT  
DES DISPOSITIFS PRÉVISIONNELS DE SECOURS  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la sécurité intérieure, notamment les articles L 725-1 à L 725-9, R 725-1 à R 725-13 et R 741-1 à R 741-7 ;

**VU** le Code de la santé publique et notamment les articles R 6312-44 à R 6312-48 ;

**VU** le décret n° 2017-250 du 27 février 2017 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile ;

**VU** le décret n° 2016-713 du 31 mai 2016 relatif aux évacuations d'urgence de victimes par les associations agréées de sécurité civile ;

**VU** la circulaire INTE1719734C du 30 juin 2017 relative à l'agrément de la sécurité civile ;

**VU** l'arrêté du 20 octobre 2021 portant renouvellement de l'agrément national de sécurité civile pour la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme ;

**VU** les arrêtés INTE1702341A, INTE1702347A du 27 février 2017 relatifs respectivement aux agréments « A » et « D » des associations de sécurité civile ;

**VU** l'arrêté du ministère de l'Intérieur du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux Dispositifs Prévisionnels de Secours ;

**VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié, fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**VU** l'arrêté du 31 mai 2016 relatif aux véhicules de premiers secours à personnes des associations agréées de sécurité civile ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Délibération n° 2023 / 95

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 064-286400023-20230627-2023\_95-DE

S<sup>2</sup>LO

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure la convention quadripartite relative à l'évacuation des victimes dans le prolongement des Dispositifs Prévisionnels de Secours, pour une durée de 1 an à compter du 28 août 2023, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans.
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer ladite convention quadripartite avec monsieur Emmanuel-Jean IMMIG, président du Comité Départemental de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme des Pyrénées-Atlantiques, monsieur Frédéric ESPENEL, directeur du Centre Hospitalier de la Côte Basque et monsieur Jean-François VINET, directeur du Centre Hospitalier de Pau.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS







Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 27 juin 2023

GOPS/US

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRACIEUX  
DES LOCAUX DU LYCÉE AGRICOLE SAINT-CHRISTOPHE  
À SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure

**VU** le code des assurances ;

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- DÉCIDE** de conclure la convention de mise à disposition, à titre gracieux, des locaux du lycée agricole Saint Christophe à Saint-Pée-sur-Nivelle, en vue de l'hébergement de trois sapeurs pompiers saisonniers, du 30 juin 2023 au 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer ladite convention avec monsieur François SALDAQUI, directeur du lycée agricole Saint Christophe et monsieur Bernard ELHORGA, maire de Saint-Pée-sur-Nivelle.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Arribes', written over a light blue horizontal line.



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 27 juin 2023

GOPS/SPRS

**DÉLIBÉRATION**  
**RELATIVE À LA CONVENTION MULTIPARTITE POSTE DE SECOURS**  
**MÉDICALISÉ PRINCIPAL AVANCÉ ET POSTES DE SECOURS MÉDICALISÉS**  
**SECONDAIRES AVANCÉS POUR LES FÊTES DE BAYONNE 2023**  
**PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT**  
**AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure une convention multipartite relative au poste de secours médicalisé principal avancé et aux postes de secours médicalisés secondaires avancés mis en place durant les fêtes de Bayonne 2023.
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention multipartite avec monsieur Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne, monsieur Frédéric ESPENEL, directeur du centre hospitalier de la Côte Basque, monsieur Denis PALLUAT DE BESSET, président de la délégation territoriale des Pyrénées-Atlantiques de la Croix-Rouge française, monsieur Alban DAVANCAZE, président de l'association départementale de la Protection Civile 64 et monsieur Laurent BORDES, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration  
du SDIS

Séance du : 27 juin 2023

GOPS/US

**DÉLIBÉRATION  
RELATIVE À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRACIEUX  
D'UN LOGEMENT SITUÉ AU CENTRE D'ACCUEIL  
DE L'AUTOPORT À HENDAYE  
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

**VU** le code général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** le code des assurances ;

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- DÉCIDE** de conclure la convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un logement situé au Centre d'accueil de l'Autoport à Hendaye, en vue de l'hébergement de deux sapeurs pompiers saisonniers, du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 août 2023.
- AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer ladite convention avec monsieur Kotte ECENARRO, maire d'Hendaye.

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

**Additif n° 1 à l'arrêté n° 2022-12/4758 du 22 décembre 2022  
relatif à la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle  
des personnes aptes à télépiloter les drones**

**LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

-----

- VU** le code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38, R 1424-42 et R 1424-52 ;
- VU** le décret n° 2018-67 du 2 février 2018 relatif à la formation exigée des télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir ;
- VU** l'arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir ;
- VU** l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté du 3 décembre 2020 relatif à la définition des scénarios standards nationaux et fixant les conditions applicables aux missions d'aéronefs civils sans équipage à bord exclues du champ d'application du règlement (UE) 2018/1139 ;
- VU** le guide de doctrine opérationnelle de l'engagement des appareils télépilotes de lutte, d'appui et de secours ;
- SUR** proposition du conseiller technique départemental de l'unité drone ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à télépiloter des drones du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

<b>TELEPILOTES DE DRONE</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
8182	CPL	AUDAP	Bastien
6643	SCH	DAVANCAZE	Alban
4535	ADC	FEUILLATRE	Nicolas
7429	CCH	LELIEPAULT	Olivier
4955	SCH	OLYMPIE	Sylvain

**ARTICLE 2 :** la prise d'effet de cette modification est fixée à la date de signature du présent arrêté et ce jusqu'à la fin de validité de la LAO initiale.

**ARTICLE 3** : conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4** : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le 15 mai 2023

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques,  
Et par délégation,  
Le directeur départemental**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Boulou', with a stylized flourish at the end.

**Colonel hors classe Alain BOULOU**

**Additif n° 1 à l'arrêté n° 2022-12/4886 du 30 décembre 2022  
relatif à la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle  
des personnes aptes à exercer dans le domaine feux de forêts**

**LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

- VU** le code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38, R 1424-42 et R 1424-52 ;
- VU** l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** le guide national de référence relatif aux feux de forêts ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- SUR** proposition du conseiller technique départemental dans le domaine feux de forêts ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine feux de forêts du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

<b>Chef de colonne feux de forêts – FDF 4</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
7321	CNE	ANTON	Stéphane
6606	CNE	AZEMA	Arnaud

<b>Chef de groupe – FDF 3</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
3057	LTN	BONAHON	Vincent
8191	LTN	LEMESLE	François
8341	COL	MACAREZ	Cécile
2773	LTN	PETRISSANS	Philippe

<b>Chef d'agrès – FDF 2</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
6861	LTN	ZANIER	Thomas

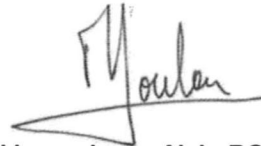
**ARTICLE 2** : la prise d'effet de cette modification est fixée à la date de signature du présent arrêté et ce jusqu'à la fin de validité de la LAO initiale.

**ARTICLE 3** : conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4** : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le 17 mai 2023

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques,  
Et par délégation,  
Le directeur départemental,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Boulou', written over a horizontal line.

**Colonel hors classe Alain BOULOU**

**Additif n° 1 à l'arrêté n° 2022-12/4814 du 22 décembre 2022  
relatif à la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle  
des nautoniers**

**LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

-----

- VU** le code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38, R 1424-42 et R 1424-52 ;
- VU** l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** le règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours en vigueur ;
- SUR** proposition du conseiller technique départemental sauvetage aquatique ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des nautoniers du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

<b>NAUTONIERS – COD 4</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
927	ADC	BIDART LACRAMPE COUL	René
2336	SCH	ECHEVESTE	Philippe
3019	ADC	LARBAIGT	Sylvain

**ARTICLE 2** : la prise d'effet de cette modification est fixée à la date de signature du présent arrêté jusqu'à la fin de validité de la LAO initiale.


**ARTICLE 3** : conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



**ARTICLE 4** : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le 1<sup>er</sup> juin 2023

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques,  
Et par délégation,  
La directrice départementale adjointe**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Colonelle Cécile MACAREZ**

**Additif n° 4 à l'arrêté n° 2022-12/4894 du 30 décembre 2022  
relatif à la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle  
des personnels aptes à exercer dans le domaine de la prévention**

**LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38, R 1424-42 et R 1424-52 ;
- VU** le décret 95-260 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- VU** le guide national de référence relatif à la prévention ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1** : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine de la prévention du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, le sapeur-pompier suivant :

PREVENTIONNISTE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7702	LTN	MANCINO	Olivier

**ARTICLE 2** : la prise d'effet de cette modification est fixée à la date de signature du présent arrêté jusqu'à la fin de validité de la LAO initiale.

**ARTICLE 3** : conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4** : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le 1<sup>er</sup> juin 2023

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques,  
Et par délégation,  
La directrice départementale adjointe**



**Colonelle Cécile MACAREZ**

**Additif n° 1 à l'arrêté n° 2022-12/4813 du 22 décembre 2022  
relatif à la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle  
des sauveteurs déblayeurs**

**LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

-----

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38, R 1424-42 et R 1424-52 ;
- VU** l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** le guide national de référence relatif au sauvetage déblaiement ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** le règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours en vigueur ;
- SUR** proposition du conseiller technique départemental en sauvetage déblaiement ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs déblayeurs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

<b>Chef d'unité sauveteur déblayeur - SDE 2</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
7085	LTN	PREVOST	Romain

<b>Sauveteur déblayeur - SDE 1</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
6633	SCH	MARTIN	Thibault
98	ADC	LASSUS	Christian
3565	SGT	SANTAL	Xavier
2815	SCH	PRIOLET	Jérôme

**ARTICLE 2** : la prise d'effet de cette modification est fixée à la date de signature du présent arrêté jusqu'à la fin de validité de la LAO initiale.

**ARTICLE 3** : conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4** : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le 1<sup>er</sup> juin 2023

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques,  
Et par délégation,  
La directrice départementale adjointe**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Colonelle Cécile MACAREZ**

**Additif n° 4 à l'arrêté n° 2022-12/4829 du 22 décembre 2022  
relatif à la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle  
des sauveteurs aquatiques**

**LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

-----

- VU** le code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38, R 1424-42 et R 1424-52 ;
- VU** l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** le règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours en vigueur ;
- SUR** proposition du conseiller technique départemental sauvetage aquatique ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs aquatiques du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

<b>CHEFS DE BORD SAUVETEURS COTIERS – SAV 3</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
3483	ADC	GOURDON	Yannick

<b>NAGEURS SAUVETEURS EAUX VIVES – SEV ENCADRANTS</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
1745	ADC	LORDON	Christophe
6775	CCH	SAYOUS	Stéphane

<b>NAGEURS SAUVETEURS EAUX VIVES - SEV</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
2872	SCH	BENITEZ	Michael
6888	CCH	CELAN	Matthieu
2775	ADC	CHRETIEN	Martin
2782	ADC	LE GOFF	Yann

**ARTICLE 2** : il est supprimé sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs aquatiques du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées Atlantiques le sapeurs pompier suivant :

<b>NAGEURS SAUVETEURS EAUX VIVES - SEV</b>			
<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
1745	ADC	LORDON	Christophe
6775	CCH	SAYOUS	Stéphane

**ARTICLE 3** : la prise d'effet de cette modification est fixée à la date de signature du présent arrêté et ce jusqu'à la fin de validité de la LAO initiale.

**ARTICLE 4** : conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 5** : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le 26 juin 2023

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques  
Et par délégation  
Le directeur départemental**



**Colonel hors classe Alain BOULOU**

**Le PRESIDENT du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du SERVICE DEPARTEMENTAL d'INCENDIE et de SECOURS  
des PYRENEES-ATLANTIQUES**

GRHF - n° 2023. 1238

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratif territoriaux ;
- VU** le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
- VU** la délibération n°2022-129 du conseil d'administration en date du 13 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour l'avancement de grade ;
- VU** l'arrêté du 18 octobre 2022 portant lignes directrices de gestion fixant les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours pour le service d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe du Service départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques au titre de l'année 2023 est établi comme suit :

Ordre	Nom - Prénom
1	LUCAS GROUSSET Sophie

Proportion hommes/femmes des agents promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)		
	Hommes	Femmes
Nombre	0	1
Proportion	0%	100%
Proportion hommes/femmes susceptibles d'être promus		
	Hommes	Femmes
Nombre	0	1
Proportion	0%	100%

**ARTICLE 2** : En application des dispositions de l'article R421-1 du code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et fera l'objet de l'affichage réglementaire.

Fait à Pau, le **12 MAI 2023**

Le Président du Conseil d'administration



**André ARRIBES**

**Le PRESIDENT du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du SERVICE DEPARTEMENTAL d'INCENDIE et de SECOURS  
des PYRENEES-ATLANTIQUES**

GRHF - n° 2023. A299

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 ;
- VU** le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
- VU** la délibération n°2022-129 du conseil d'administration en date du 13 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour l'avancement de grade ;
- VU** l'arrêté du 18 octobre 2022 portant lignes directrices de gestion fixant les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours pour le service d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques ;
- VU** l'arrêté du 13 décembre 2022 fixant la liste des admis à l'examen professionnel d'accès au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe session 2022 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe du Service départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques au titre de l'année 2023 est établi comme suit :

Ordre	Nom - Prénom
1	CAZAUX Sandra
2	MICOTS Sandrine

Proportion hommes/femmes des agents promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)		
	Hommes	Femmes
Nombre	0	4
Proportion	0%	100%
Proportion hommes/femmes susceptibles d'être promus		
	Hommes	Femmes
Nombre	0	2
Proportion	0%	50%

**ARTICLE 2** : En application des dispositions de l'article R421-1 du code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et fera l'objet de l'affichage réglementaire.

Fait à Pau, le **12 MAI 2023**

Le Président du Conseil d'administration

  
**André ARRIBES**





Le PRÉFET des PYRENEES-ATLANTIQUES

Le PRÉSIDENT du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du SERVICE DÉPARTEMENTAL d'INCENDIE et de SECOURS  
des PYRENEES-ATLANTIQUES

GRHF - n° 2023. 1300

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU le code général de la fonction publique ;
- VU le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU le décret n°2012-522 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU les listes des admis à l'examen professionnel d'accès au grade de lieutenant hors classe de sapeurs-pompiers professionnels session 2022 ;
- VU l'arrêté en date du 18 octobre 2022 établissant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels des agents du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques ;

ARRETEMENT

**ARTICLE 1 :** Le tableau d'avancement au grade de **lieutenant hors classe de sapeurs-pompiers professionnels**, est établi au titre de l'année 2023 comme suit :

Ordre	Nom - Prénom
1	LE TRAON MARIE-PAULE
2	MARTIREN ALAIN

**ARTICLE 2 :** En application des dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

**ARTICLE 3 :** Le Directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le **12 MAI 2023**

Le Président du Conseil d'administration

André ARRIBES

Le Préfet,

Julien CHARLES

**ARRETE**  
**PORTANT HABILITATION A PRONONCER L'APTITUDE MEDICALE DES SAPEURS-POMPIERS**

Le Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées Atlantiques ;

**VU** le Code général des collectivités locales ;

**Vu** l'arrêté du **6 mai 2000** fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et des sapeurs-pompiers volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des Services Départementaux d'incendie et de Secours, notamment ses articles 2 et 26 ;

**Vu** l'arrêté n° 2023-05 du **14 avril 2023** fixant la liste des médecins-de sapeur-pompier habilités à prononcer l'aptitude des sapeurs-pompiers du SDIS64,

**Considérant** l'avis favorable complémentaire donné par la Commission médicale consultative le 9 mai 2023, pour la modification de cette liste, motivée par la formation aux visites médicales d'aptitude sapeur-pompier du médecin-capitaine Guillaume CAMDEBORDE ;

**Considérant** que le médecin-chef désigne les médecins de sapeur-pompier habilités chargés du contrôle de l'aptitude ;

**Considérant** que le Président du Conseil d'administration du service département d'incendie et de secours établit la liste des médecins habilités à se prononcer sur l'aptitude ;

Sur proposition du Médecin-Chef Départemental,

**ARRETE**

**ARTICLE 2 :** A compter du 10 mai 2023, les médecins de sapeurs-pompiers habilités par le médecin-chef départemental à contrôler et à prononcer l'aptitude dans les conditions prévues par l'arrêté du 6 mai 2000, sont les suivants :

GRADE	MEDICAL	NOM	PRENOM	CP	COMMUNE
CNE	Médecin	BARLOW	Oyidiya	64300	ORTHEZ
CNE	Médecin	BOUCHERIT	Abdenour	64100	BAYONNE
CNE	Médecin	BOUDOUSSE	Adrien	64200	BIARRITZ
CNE	Médecin	CAMDEBORDE	Guillaume	64440	LARUNS
COL	Médecin-chef	CHERECHE	Christophe	65000	TARBES
CNE	Médecin	COUTRY	Loïc	64300	LAA MONDRANS
CDT	Médecin	DUBOURDIEU	Stéphane	64100	BAYONNE
CNE	Médecin	DUGUET	Thomas	64600	ANGLET
CNE	Médecin	FRANCOIS	Audrey	64500	SAINT-JEAN-DE-LUZ
COL	Médecin	GARDERES	Paul-Eric	64260	REBENACQ
CNE	Médecin	LABAT	Arnaud	64780	SAINT MARTIN D'ARROSSA
CDT	Médecin	LAVIGNE	Marie-Catherine	64270	PUYOO
CDT	Médecin	LIEPA	Marie-Pierre	64370	CASTILLON

CNE	Médecin	MAJOUFRE	Gwénaëlle	64600	ANGLET
LCL	Médecin	NEDELLEC	Pascal	64110	JURANCON
CDT	Médecin	PARASCHIV	Iulian	64270	SALIES DE BEARN
LCL	Médecin	PINTE	Bernard	40350	POUILLON
LCL	Médecin-chef adjointe	TERRASSE	Isabelle	64800	IGON
LCL	Médecin	TRISTAN	Jean-François	64570	ARETTE
CNE	Médecin	WARREN	Bertrand	64000	PAU

**ARTICLE 3 :** Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et le Médecin-chef départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées Atlantiques.

Fait à PAU, le **15 MAI 2023**  
**Le Président du CASDIS,**



**André ARRIBES**

SERH - IM - n°2023 / 24 DEL

## ARRÊTÉ

### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

**VU** l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

**VU** l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

**VU** la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

**VU** l'arrêté de monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques et monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2023/1456 du 24 mai 2023 portant nomination de monsieur Jean-Claude ERRANDONEA, en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de SAINT-PEE-SUR-NIVELLE, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 ;

**VU** l'arrêté de monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques et monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2023/1455 du 24 mai 2023 portant nomination de monsieur Jean-Pascal JORAJURIA, en qualité d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours de SAINT-PEE-SUR-NIVELLE, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

## ARRÊTE

**Article 1** : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Jean-Claude ERRANDONEA, chef du centre d'incendie et de secours de SAINT-PEE-SUR-NIVELLE, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

### Dans le domaine de l'administration générale :

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

### Dans le domaine des ressources humaines :

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;



Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centres de secours, réunions de formations internes ou des réunions d'information internes,...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Jean-Claude ERRANDONEA, la délégation de signature, qui lui est confiée, sera exercée par monsieur Jean-Pascal JORAJURIA dans les mêmes conditions.

**Article 3 :** Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

**Article 4 :** En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification.

**Article 5 :** Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera  
 - Publié au recueil des actes administratifs,  
 - Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **28 JUIN 2023**

**André ARRIBES**  
 Président du CASDIS

<p><b>Déléataire : Jean-Claude ERRANDONEA</b></p> <p><b>Notifié à l'agent le</b></p> <p><b>Signature de l'agent</b></p>	<p><b>Déléataire en cas d'absence ou Empêchement : Jean-Pascal JORAJURIA</b></p> <p><b>Notifié à l'agent le</b></p> <p><b>Signature de l'agent</b></p>
---	--



SERH n°2023 *RS* DEL

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

*S<sup>2</sup>LO*

ID : 064-286400023-20230628-LSB\_2023\_25DEL-AI

## ARRÊTÉ

### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

**VU** l'arrêté de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2020/448 du 27 janvier 2020 portant nomination de monsieur Michel BAUDORRE, en qualité d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours de LASSEUBE, à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 ;

**VU** l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

**VU** l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

**VU** l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

**VU** la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

**VU** l'arrêté de monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques et de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2023/1132 du 04 mai 2023 portant nomination de monsieur Rémy BOURDETS-PEES, en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de LASSEUBE, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Rémy BOURDETS-PEES, chef du centre d'incendie et de secours de LASSEUBE, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

### Dans le domaine de l'administration générale :

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

### Dans le domaine des ressources humaines :

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes,...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Rémy BOURDETS-PEES, la délégation de signature, qui lui est confiée, sera exercée par monsieur Michel BAUDORRE dans les mêmes conditions.

**Article 3** : Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

**Article 4** : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification.

**Article 5** : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le 28 JUIN 2023




André ARRIBES  
Président du CASDIS

<b>Déléataire : Rémy BOURDETS-PEES</b>	<b>Déléataire en cas d'absence ou Empêchement : Michel BAUDORRE</b>
Notifié à l'agent le	Notifié à l'agent le
Signature de l'agent	Signature de l'agent



GDAF/SERH – IM- n°2023 / 26 DEL

Envoyé en préfecture le 28/06/2023  
Reçu en préfecture le 28/06/2023  
Publié le   
ID : 064-286400023-20230628-SLB\_2023\_26DEL-AI

## ARRÊTÉ

### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

**VU** l'arrêté de monsieur le préfet et monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2015/2631 du 26 octobre 2015 portant nomination de monsieur Sébastien DUCOFFE, en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de SALIES DE BEARN, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015 ;

**VU** l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

**VU** l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

**VU** la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

**VU** l'arrêté de monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS64 n°2023/1461 du 25 mai 2023 portant nomination de monsieur Christophe MALOU, en qualité d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours de SALIES DE BEARN, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

## ARRÊTE

**Article 1** : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Sébastien DUCOFFE, chef du centre d'incendie et de secours de SALIES DE BEARN, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

### Dans le domaine de l'administration générale :

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

### Dans le domaine des ressources humaines :

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes,...) ;



Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien DUCOFFE, la délégation de signature, qui lui est confiée, sera exercée par monsieur Christophe MALOU dans les mêmes conditions.

**Article 3 :** Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

**Article 4 :** En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification.

**Article 5 :** Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera  
 - Publié au recueil des actes administratifs,  
 - Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **28 JUIN 2023**

  
**André ARRIBES**  
 Président du CASDIS

<p><b>Déléataire : Sébastien DUCOFFE</b></p> <p>Notifié à l'agent le</p> <p>Signature de l'agent</p>	<p><b>Déléataire en cas d'absence ou Empêchement : Christophe MALOU</b></p> <p>Notifié à l'agent le</p> <p>Signature de l'agent</p>
--	---



GDAF/SERH n°2023 / 27 DEL

Envoyé en préfecture le 28/06/2023
Reçu en préfecture le 28/06/2023
Publié le
ID : 064-286400023-20230628-SJL_2023_27DEL-AI

## ARRÊTÉ

### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

**VU** l'arrêté de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2015/1371 du 29 mai 2015 portant nomination de monsieur Alain MARTIREN, en qualité d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours de SAINT-JEAN-DE-LUZ, à compter du 15 juin 2015 ;

**VU** l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

**VU** l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

**VU** la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

**VU** l'arrêté de monsieur le préfet et monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2023/1720 du 20 juin 2023 portant cessation de fonction de monsieur Nicolas BRULEBOIS, en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de SAINT-JEAN-DE-LUZ à compter du 20 juin 2023 ;

**VU** l'arrêté de monsieur le préfet et monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2023/1721 du 20 juin 2023 portant nomination de monsieur Frédéric TRANCHE, en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de SAINT-JEAN-DE-LUZ à compter du 20 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

## ARRÊTE

**Article 1** : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Frédéric TRANCHE, chef du centre d'incendie et de secours de SAINT-JEAN-DE-LUZ, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

### Dans le domaine de l'administration générale :

Les correspondances courantes qui n'emportent pas de décisions et instruction de dossiers relevant du domaine de compétence du centre à l'exclusion des courriers transmis aux autorités ministérielles, préfectorales et aux élus ;

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.



**Dans le domaine des ressources humaines :**

Les congés non syndicaux ;

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes,...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles) ;

Les récupérations et les indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Frédéric TRANCHE, la délégation de signature, qui lui est confiée, sera exercée par monsieur Alain MARTIREN dans les mêmes conditions.

**Article 3 :** Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

**Article 4 :** En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification.

**Article 5 :** Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera  
 - Publié au recueil des actes administratifs,  
 - Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **28 JUIN 2023**

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

<b>Déléataire : Frédéric TRANCHE</b>	<b>Déléataire en cas d'absence ou Empêchement : Alain MARTIREN</b>
Notifié à l'agent le	Notifié à l'agent le
Signature de l'agent	Signature de l'agent



GDAF/SERH n°2023 DEL

## ARRÊTÉ

### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

**VU** l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

**VU** l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

**VU** la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

**VU** l'arrêté de monsieur le préfet et monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2022/4240 du 21/11/2022 portant nomination de monsieur Mathieu OLIVIER, en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de LEMBEYE, à compter du 09 novembre 2022;

**VU** l'arrêté de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2022/4208 du 15/11/2022 portant nomination de monsieur Aurélien ABADIE, en qualité d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours de LEMBEYE, à compter du 09 novembre 2022;

**CONSIDÉRANT** que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

## ARRÊTE

**Article 1** : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Mathieu OLIVIER, chef du centre d'incendie et de secours de LEMBEYE, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

#### **Dans le domaine de l'administration générale :**

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

#### **Dans le domaine des ressources humaines :**

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes,...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Mathieu OLIVIER, la délégation de signature, qui lui est confiée, sera exercée par monsieur Aurélien DABADIE dans les mêmes conditions.

**Article 3 :** Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

**Article 4 :** En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification.

**Article 5 :** Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera  
- Publié au recueil des actes administratifs,  
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **28 JUIN 2023**

**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

<b>Déléataire : Mathieu OLIVIER</b>	<b>Déléataire en cas d'absence ou Empêchement : Aurélien DABADIE</b>
<b>Notifié à l'agent le</b>	<b>Notifié à l'agent le</b>
Signature de l'agent	Signature de l'agent



GDAF/SERH n°2023 / 28 DEL

Envoyé en préfecture le 28/06/2023
Reçu en préfecture le 28/06/2023
Publié le
ID : 064-286400023-20230628-GOU_2023_29DEL-AI

## ARRÊTÉ

### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

**VU** l'arrêté de monsieur le préfet et monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2016/3381 du 02 décembre 2016 portant nomination de monsieur David FOUNEAU par intérim, en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de GOURETTE à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016 ;

**VU** l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

**VU** l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

**VU** la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

**VU** l'arrêté de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2021/3326 du 03 décembre 2021 portant radiation des contrôles de monsieur Régis BERNETEAU et mettant fin à ses fonctions d'adjoint u chef du centre d'incendie et de secours de GOURETTE par intérim, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur David FOUNEAU par intérim, chef du centre d'incendie et de secours de GOURETTE, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

### **Dans le domaine de l'administration générale :**

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

### **Dans le domaine des ressources humaines :**

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes,...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

*Arrêté délégation signature*

1/2

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

**Article 2** : Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

**Article 3** : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification.

**Article 4** : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera  
- Publié au recueil des actes administratifs,  
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **28 JUIN 2023**



**André ARRIBES**  
Président du CASDIS

**Déléataire : David FOUNEAU**

**Notifié à l'agent le**

Signature de l'agent